

COMMUNE DE BARSALOGHO ÉVALUATION TERRITORIALE

DÉCEMBRE 2020



© Sam Mednick, Renk, Commune de Barsalogho, décembre 2019

REACH Informing
more effective
humanitarian action



Evaluation territoriale Barsalogho (ABA)

Réalisée par REACH Initiative (REACH) en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR) et ACTED.

A propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement.

Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre SAT internet : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : [@REACH_info](https://twitter.com/REACH_info).

Aperçu

Depuis janvier 2019, la ville de Barsalogho a accueilli de nombreuses personnes déplacées internes (PDI), arrivées massivement du nord du pays pour fuir les violences perpétrées par les groupes armés au niveau de la zone dite des "trois frontières". Ces installations se sont opérées principalement au sein du tissu urbain de la ville, et dans les zones périphériques proches. Au total, ce sont **87 432 PDI qui vivaient dans la commune de Barsalogho en novembre 2020**¹.

La majorité des ménages PDI connus se sont installés dans un premier temps sur des sites spontanés ou ont occupé des bâtiments publics dans la ville de Barsalogho et ses périphéries. Dans un second temps, la plupart ont bénéficié d'une assistance via la distribution d'abris et des parcelles ont été mises à disposition par les autorités locales, dans une dizaine de sites de déplacés clairement délimités. **Ces lieux d'installation ont par la suite été reconnus par l'Action Sociale comme des sites d'accueil temporaires (SAT).**

Dans ce contexte, la pression au niveau des services et des infrastructures sociocommunitaires de base situés dans les SAT, et utilisés par les habitants

de ces SAT, s'est fortement accentuée. **REACH en partenariat avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et ACTED a conduit une évaluation territoriale de la commune de Barsalogho.** Celle-ci vise à obtenir un profil détaillé et opérationnel de la ville et ses alentours directs, avec un focus sur les ménages vivant sur les SAT (population locale comme PDI), leurs besoins ainsi que leur accès aux services sociocommunitaires de base pour le développement d'une stratégie d'intervention informée.

L'évaluation a été réalisée selon une approche mixte, mêlant des outils de cartographie, ainsi que des composantes qualitatives et quantitatives. Huit SAT sont pris en compte dans la présente évaluation. La cartographie a permis la réalisation d'une carte de couverture des infrastructures sociocommunitaires de base disponibles sur les SAT et celles utilisées par les habitants des SAT mais situées à l'extérieur de ceux-ci. Le volet quantitatif incluait : un questionnaire informateurs clés (IC) au niveau des différentes infrastructures sociocommunitaires de base, un questionnaire ménages auprès des populations non déplacés et déplacées internes vivant sur les SAT. Le volet qualitatif comprenait : un groupe de discussion

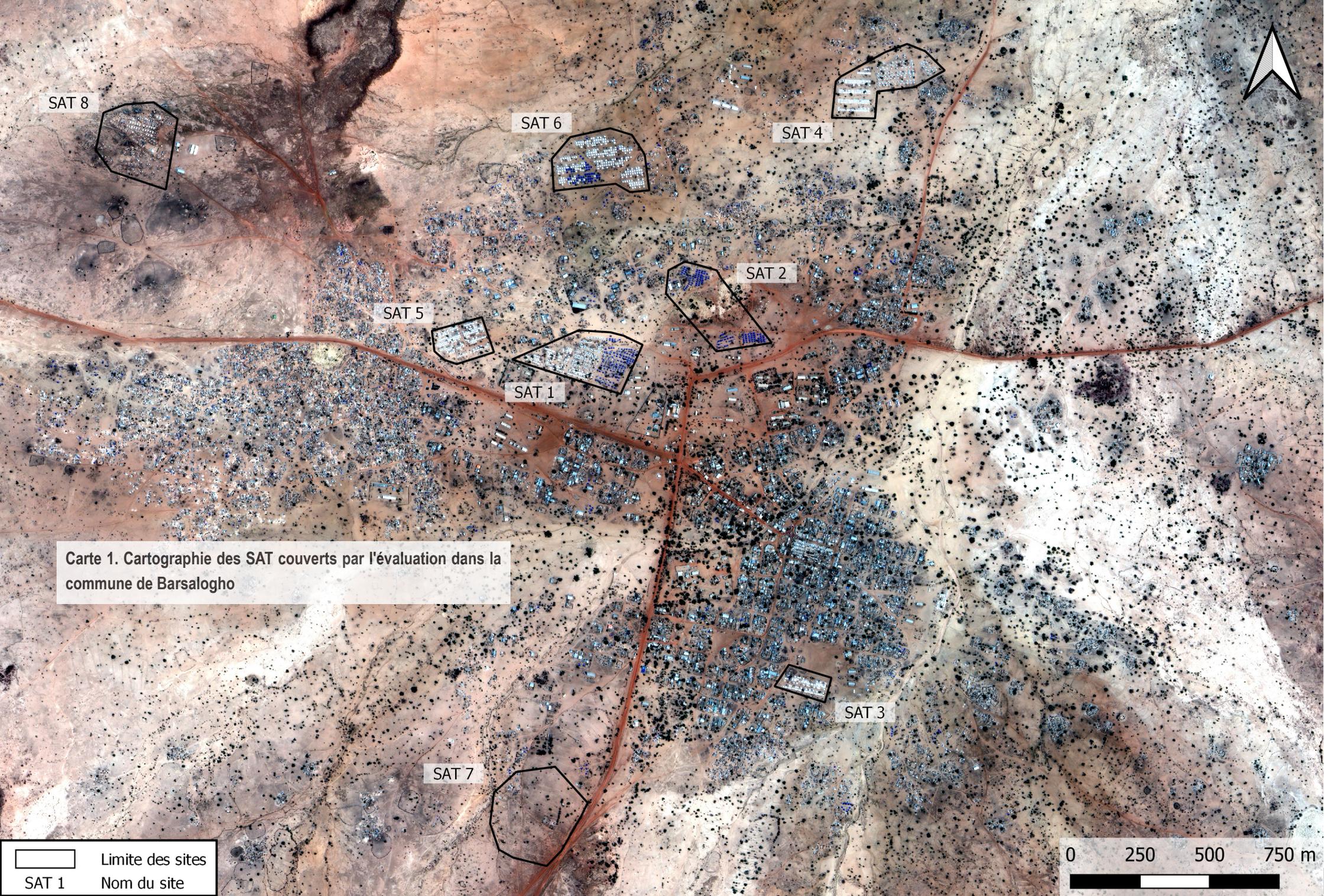
mixte au niveau de chaque SAT, rassemblant des PDI, des questionnaires semi-structurés auprès de deux IC travaillant auprès des autorités locales et de deux IC membres d'organisations de la société civile. Les résultats obtenus sont indicatifs de la situation des populations non déplacées et PDI vivant sur les huit SAT évalués de la commune de Barsalogho. La collecte de données s'est déroulée du 3 au 13 novembre 2020.

Résultats clés

Tendances observées

Trois besoins prioritaires semblent émerger des données collectées. En ce qui concerne les infrastructures sociocommunitaires de base, il apparaît que **le maillage des points d'eau à proximité des SAT de Barsalogho² reste faible** avec plusieurs SAT ne disposant d'aucun point d'eau à proximité tandis que l'accès à l'eau était rapporté comme critique par les ménages non déplacés et PDI enquêtés au moment de la collecte de données. En parallèle, la situation est préoccupante en matière de moyens de subsistance et de sécurité alimentaire. **Une grande majorité de ménages PDI enquêtés n'avaient pas accès à des activités génératrices de revenus (AGR)** et ont donc rapporté dépendre de l'assistance alimentaire. Bien que les ménages non déplacés semblent moins dépendants de l'assistance alimentaire, cela reste relatif et les besoins en biens alimentaires sont également importants.

Tandis que l'accès aux soins paraissait convenable au niveau des SAT avec l'existence d'un réseau important de centres de santé avancés gérés par



SAT 8

SAT 6

SAT 4

SAT 5

SAT 2

SAT 1

SAT 3

SAT 7

Carte 1. Cartographie des SAT couverts par l'évaluation dans la commune de Barsalogo

▭ Limite des sites
SAT 1 Nom du site

0 250 500 750 m

des organisations non gouvernementales (ONG), **un nombre inquiétant de cas de jaunisses a été rapporté par les ménages interrogés dans les deux communautés.** La jaunisse pourrait être un symptôme de l'hépatite E, dont une épidémie serait en cours dans la région Centre-Nord³.

En outre, la cohésion sociale sur les SAT a été rapportée par les ménages enquêtés et les participants aux groupes de discussion comme relativement précaire. **Des tensions** aussi bien intra que intercommunautaires existent au niveau des SAT et **semblent se cristalliser autour des points d'eau et lors des distributions alimentaires** en particulier.

Des besoins spécifiques aux ménages PDI ont été identifiés dans les secteurs de l'assainissement, des abris et de l'éducation. Ainsi, les ménages PDI interrogés ainsi que les participants aux groupes de discussion ont rapporté des barrières d'accès à l'éducation notamment liées au surpeuplement des classes et aux frais de scolarité. En ce qui concerne l'assainissement, **la pratique de la défécation à l'air libre (DAL) reste très répandue parmi les ménages PDI** interrogés, tandis que le surpeuplement d'abris non durables ou semi-durables⁴ (majoritairement des abris d'urgence

reçus lors de distributions) entraîne des conditions de vie précaires pour la majorité des ménages PDI enquêtés dont des membres sont contraints de dormir dehors notamment.

Enfin, il est important de souligner que l'analyse d'images satellites a permis de faire ressortir **un étalement urbain à l'ouest de la ville de Barsalogho, composé en partie d'abris d'urgence, ce qui pourrait indiquer la présence de ménages PDI dans cette zone.** Les données rapportées dans le présent rapport ne concernent pas les besoins spécifiques de ces ménages et une évaluation dédiée pourrait être réalisée afin de capturer leur situation.

Démographie

- Le nombre de membres au sein des ménages non déplacés et PDI enquêtés était relativement élevé (11 et 12 membres, respectivement). Une taille importante de ménages peut entraîner des vulnérabilités multiples notamment en matière de conditions de logement ou encore de protection.
- Presque la moitié des ménages enquêtés ont rapporté **compter au moins un membre**

vulnérable⁵. Les besoins spécifiques de ces ménages devraient être pris en compte dans la mise en place des programmes.

Dynamiques de déplacements

- La majorité des ménages déplacés internes enquêtés ont rapporté être **originaires de la région Centre-Nord**, ce qui indique des déplacements majoritairement intrarégionaux, sur des distances relativement restreintes. Les conditions sécuritaires précaires dans les localités d'origine sont à l'origine de ces déplacements selon 83% ménages PDI interrogés et les participants aux groupes de discussion.

Eau, hygiène et assainissement (EHA)

- L'accès à l'eau semble particulièrement problématique : la moitié des SAT couverts ne disposent pas de points d'eau, et **86% des ménages PDI enquêtés ont rapporté que leurs besoins en eau n'étaient pas suffisamment couverts.** Le manque de point d'eau entraîne une forte fréquentation des points existants, résultant ainsi parfois en des tensions communautaires, comme rapporté lors des

groupes de discussion. Il contraint également de nombreux ménages PDI à se déplacer sur plusieurs kilomètres pour aller s'approvisionner dans les villages environnants, ce qui peut constituer un important risque sécuritaire.

L'accès aux latrines des ménages PDI est également très préoccupant avec 63% ayant rapporté ne pas avoir d'accès contre 19% des ménages non déplacés interrogés. Par conséquent, la pratique de la défécation à l'air libre (DAL) est très répandue parmi les ménages PDI enquêtés, induisant un risque sanitaire important au niveau des SAT.

Abris et articles ménagers essentiels (AME)

- La situation de logement des ménages PDI interrogés est particulièrement préoccupante avec **près de la totalité vivant dans des abris d'urgence** au moment de la collecte de données. En revanche, la grande majorité des ménages non déplacés enquêtés ont rapporté vivre dans des abris en dur, plus résistants aux contraintes climatiques notamment.
- Le surpeuplement des abris rapporté par les ménages enquêtés des deux communautés

³ Ministère de la Santé, Situation Epidémiologique hebdomadaire, décembre 2020

⁴ La typologie des abris du Burkina Faso est disponible sur le [site du Cluster abris](#)

⁵ Personnes vulnérables prises en compte : personnes en situation de handicap, femmes enceintes ou allaitantes, enfants séparés ou non accompagnés



contribue à des conditions de logement précaires. Tandis qu'au moins 40% des ménages interrogés dans les deux communautés ont indiqué manquer de place dans leurs abris, les participants aux groupes de discussion ont souligné des tensions entre les membres du ménage induites par ces espaces exiguës.

- Environ la moitié des ménages non déplacés et les trois quarts des ménages PDI interrogés ont rapporté avoir des difficultés pour accéder aux AME au cours des trois mois précédant la collecte de données. Des prix trop élevés semblaient être la principale cause de cette difficulté.

Santé

- L'accès aux soins des ménages semble relativement satisfaisant. Ainsi, **85% des ménages PDI et 87% des ménages non déplacés enquêtés n'ont rapporté aucune barrière d'accès aux soins**. Le maillage des SAT par les ONG pourrait avoir contribué au bon accès aux soins rapporté.
- Le paludisme restait le principal problème de santé rencontré par les ménages enquêtés au

cours des trois mois précédant la collecte de données (PDI : 90% ; non déplacés : 93%)⁶. Toutefois, de nombreux cas de jaunisse ont été rapportés par les ménages enquêtés dans les deux communautés, qui pourraient être liés à une épidémie d'hépatite E en cours dans la région, comme susmentionné.

Education

- L'accès à l'éducation semble être relativement bon parmi les ménages non déplacés enquêtés tandis que la situation est plus préoccupante pour les ménages PDI interrogés. **La moitié d'entre eux ont rapporté que les membres en âge d'aller à l'école (du pré-scolaire au supérieur) n'avaient pas accès à un établissement à distance de marche.**
- Toutefois, une détérioration générale de l'accès aux services éducatifs au cours des trois mois précédant la collecte de données a été rapportée par 40% des ménages non déplacés et 59% des ménages PDI enquêtés. Un suivi rapproché de l'accès à l'éducation semblait donc important pour les ménages interrogés vivant sur les SAT pour assurer la continuité de services de qualité.

Sécurité alimentaire, marchés et moyens de subsistance

- **L'accès aux biens alimentaires est préoccupant avec 88% des ménages PDI et 79% des ménages non déplacés rapportant ne pas avoir accès à suffisamment de nourriture pour couvrir leurs besoins.** Cela induit une importante dépendance à l'aide alimentaire, comme rapporté par les participants aux groupes de discussion.
- L'accès aux AGR est particulièrement préoccupant sur les SAT. En effet, **aucun ménage PDI interrogé n'a rapporté avoir accès à une AGR** au moment de la collecte et seulement un tiers des ménages non déplacés enquêtés ont indiqué y avoir accès.
- Le faible niveau d'accès aux moyens de subsistance semble avoir un impact important sur la capacité des ménages à se procurer en biens alimentaires, notamment en raison du manque de moyens financiers pour s'approvisionner sur les marchés.

Accès à l'information

- La majorité des ménages enquêtés ont rapporté rencontrer des difficultés d'accès à l'information concernant l'aide humanitaire. **La principale barrière pour les deux communautés était le fait que certaines personnes reçoivent de l'information mais ne la partagent pas** (PDI : 54% ; non déplacés : 46%).

Protection et cohésion sociale

- Globalement les ménages enquêtés ont rapporté se sentir en sécurité sur leur SAT actuel au moment de la collecte de données (environ 8 ménages sur 10 dans les deux communautés). Toutefois les participants aux groupes de discussion ont indiqué **l'existence de risques lors des déplacements dans les villages à proximité des SAT pour obtenir de l'eau**, déplacements principalement réalisés par les femmes et les enfants.
- Bien que 93% des ménages PDI et 84% des ménages non déplacés enquêtés aient rapporté que les relations entre les communautés étaient bonnes sur les SAT, certaines problématiques ont émergé pendant les groupes de discussion,

⁶ Réponse à choix multiple, le total peut excéder 100%

telles que des tensions intercommunautaires importantes au niveau des points d'eau et des tensions intracommunautaires lors des distributions alimentaires.

Gouvernance

- De nombreux acteurs sont actuellement implantés dans la commune de Barsalogho et y mènent des programmes d'urgence et d'accompagnement des populations selon les IC interrogés. Des rassemblements mensuels des acteurs de terrains devraient en outre garantir la coordination de l'assistance. En raison du nombre important d'acteurs, plusieurs IC ont toutefois souligné des défis de coordination. Ainsi les IC travaillant pour les OSC interrogés ont rapporté **un manque de directives claires et de diffusion de l'information au niveau de la commune**. Les IC des autorités locales (préfecture et Action Sociale) ont aussi souligné un besoin de renforcement de la coordination.
- Par ailleurs, les IC ont souligné le besoin de **renforcement des capacités** des acteurs en présence et la **mise à disposition de moyens logistiques et financiers**.

Assistance humanitaire

- Alors que les deux tiers des ménages déplacés enquêtés ont rapporté avoir bénéficié d'une assistance au cours des trois mois précédant la collecte de données, seul un quart des ménages non déplacés interrogés l'ont rapporté.
- Les trois quarts des ménages PDI ayant bénéficié d'une assistance se sont dit satisfaits. **La principale source d'insatisfaction évoquée par les ménages PDI insatisfaits concernait le ciblage de l'assistance**. En effet, ceux-ci ont indiqué que l'aide ne semblait pas aller aux personnes les plus vulnérables, problématique également soulevée dans plusieurs groupes de discussion en ce qui concerne les distributions d'abris.

TABLE DES MATIÈRES

3	Résumé	
8	Introduction	
10	Méthodologie	
12	Résultats	
12		Démographie
13		Déplacements
15		EHA
18		Abris et AME
21		Santé
23		Education
25		Sécurité alimentaire, marchés et moyens de subsistance
28		Accès à l'information
29		Protection et cohésion sociale
31		Gouvernance
33		Assistance humanitaire
35	Conclusion	

INTRODUCTION



Depuis le début 2019, une intensification des attaques des groupes armés dans les villages du Nord-Est du Burkina Faso a provoqué une détérioration des conditions sécuritaires, ainsi qu'une dégradation du tissu économique et des moyens de subsistance des populations vivant dans la zone. En résulte une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes (PDI). Les PDI sont contraints de quitter leur lieu d'habitation suite à des attaques, ou se déplacent de façon préventive vers des zones considérées plus sûres dans leur région. Ainsi, on dénombrait environ 1 049 767 PDI au Burkina Faso en novembre 2020, parmi lesquels 430 191 se trouvaient dans la région Centre-Nord⁷, soit la première région d'accueil dans le pays.

Ces mouvements de population ont entraîné l'émergence de sites de déplacés et une hausse démographique importante et rapide des centres urbains, causant une pression croissante sur les infrastructures sociocommunautaires de base et les ressources naturelles. Cela impacte considérablement les conditions de vie des communautés déplacée et non déplacée. La commune de Barsalogho notamment est devenue une zone d'accueil importante depuis le début de la crise en raison de la volatilité sécuritaire dans les environs.

La majorité des PDI de la commune de Barsalogho semble s'être installée dans un premier temps dans des secteurs urbains caractérisés par des conditions socioéconomiques très précaires bénéficiant de peu d'assistance humanitaire, et implantés sans autorisation ou titre de propriété sur les terres. Cependant, suite à une première phase d'installation de ce type, les acteurs locaux ont contribué à structurer les installations. La plupart des SAT de la commune ont ainsi été aménagés par les autorités locales de la commune avec l'appui d'acteurs humanitaires. La plupart des PDI vivant sur ces SAT sont désormais principalement installées dans des tentes organisées en petits lotissements sur des zones clairement délimitées. En résulte l'existence d'une dizaine de SAT de déplacés répartis dans le centre urbain et dans les alentours proches de la ville. La présente évaluation couvre 8 de ces SAT : l'ensemble des SAT situés dans les limites de la ville de Barsalogho ainsi que le SAT 7 et le SAT 8 tous deux situés en périphérie de la ville. Le choix de ces SAT a été opéré en partenariat avec les partenaires du projet et les autorités locales, en fonction des priorités d'intervention identifiées par ces acteurs.

L'évolution rapide de la démographie locale a généré une mutation profonde de la topographie de la commune de Barsalogho. La présente évaluation,

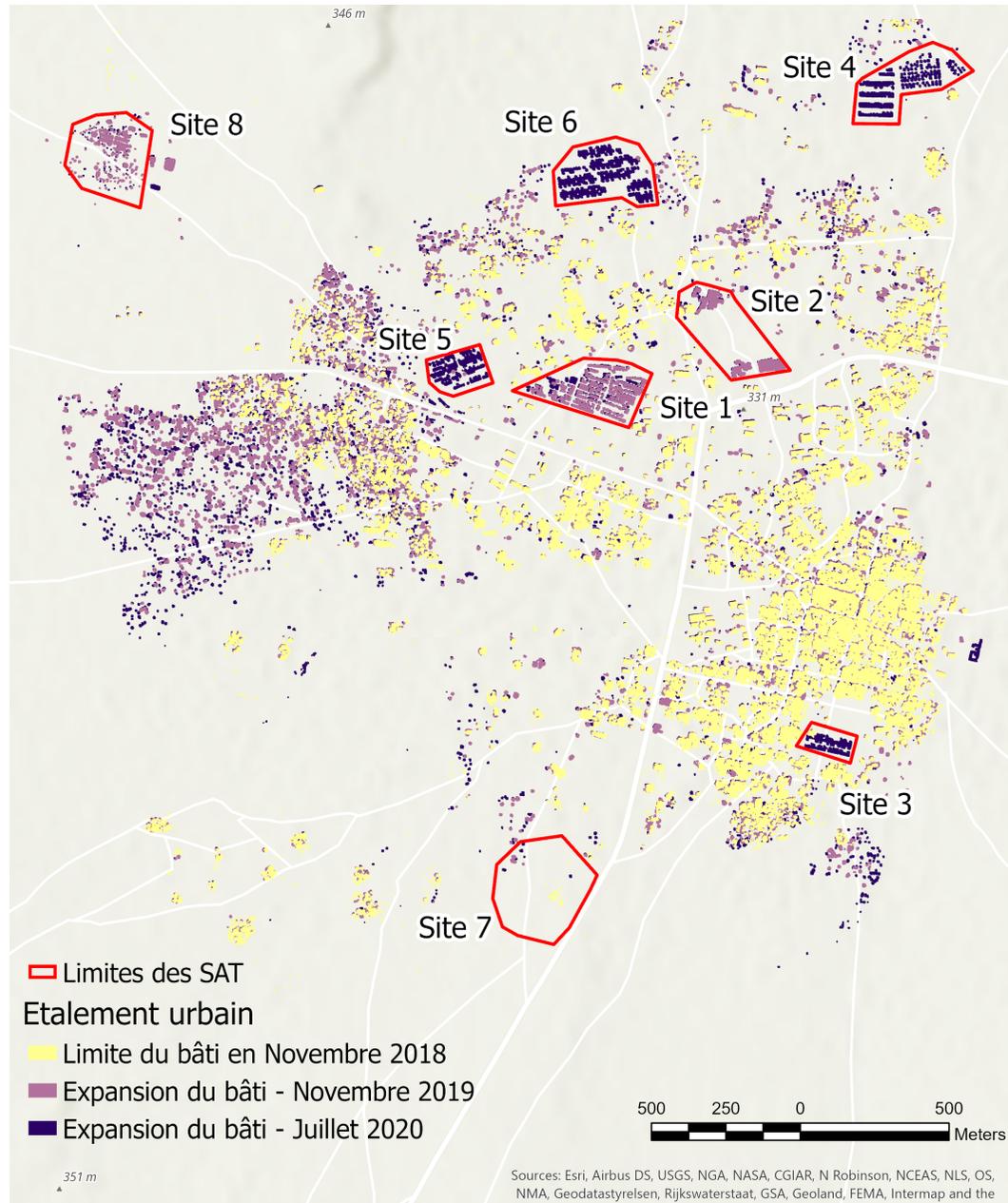
financée par le HCR et soutenue par ACTED, vise donc à identifier les évolutions d'installation au sein des SAT, la disponibilité des services et des infrastructures socio communautaires de base pour les habitants des SAT et plus largement les conditions de vie des communautés qui y vivent. En particulier, ce rapport a pour objectif de combler le manque d'information au niveau des SAT afin de permettre aux autorités locales et aux acteurs de l'aide humanitaire de développer des projets ciblés et territorialisés. Elle doit soutenir l'identification des priorités en matière de réhabilitation ou de renforcement des infrastructures existantes dans les villes couvertes par l'évaluation. Enfin, elle a aussi pour but d'identifier un certain nombre de freins existants pour les autorités locales et la société civile à la bonne mise en œuvre de ces projets.

Expansion urbaine de la ville de Barsalogho

Au cours des deux dernières années, un étalement urbain s'est opéré au niveau du centre urbain de Barsalogho. Ainsi, la majorité des nouveaux bâtis ont été construits dans des zones précédemment non habitées à l'ouest de la ville. Certains quartiers ont également vu leur densité urbaine augmenter sur la période, notamment au niveau des SAT. Ces derniers occupent près de 400 000 Ha de terrain

supplémentaire en juillet 2020 (399 368 Ha), qui n'étaient pas bâtis en 2018 selon l'analyse satellitaire réalisée. De plus, les limites actuelles des SAT ne semblent pas refléter les réalités du terrain, en particulier pour les SAT 4, 5 et 6. En effet, la densité urbaine autour de ces SAT aurait augmenté selon l'analyse satellite, tandis que les enquêtes terrain ont permis d'identifier des zones d'installation mixte (PDI en location et non déplacés dans des abris en banco).

L'étalement urbain au niveau de la zone ouest de la ville de Barsalogho pourrait nécessiter une évaluation spécifique afin de déterminer la nature de l'occupation et les communautés vivant dans la zone. Cette zone n'est pas considérée actuellement comme une zone d'accueil de PDI mais il est envisageable qu'un nombre notable de ménages PDI s'y soient installés depuis le début de la crise de déplacement. En effet, l'allotissement du secteur correspondant à un mix entre abris d'urgence et logement en dur (briques ou banco), laissant supposer que l'installation dans cette nouvelle zone est composée à la fois de ménage PDI et non déplacés.



La photographie satellitaire la plus récente utilisée a été prise en juillet 2020. Etant donné la croissance rapide de la crise de déplacement au Burkina Faso il est probable que l'expansion urbaine ait continué entre juillet et novembre au moment où les données ont été collectées. Ainsi au niveau du SAT 7 (sud de la ville) les installations sont actuellement plus nombreuses qu'au moment de la photographie.



La collecte de données pour l'évaluation territoriale dans la commune de Barsalogo, menée du 4 au 20 novembre 2020, était un mixte qualitatif et quantitatif. La composante qualitative comprenait des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés (IC) représentant les autorités locales et la société civile, ainsi que des groupes de discussion. Le volet quantitatif incluait des enquêtes structurées auprès d'informateurs clés pour les infrastructures et les services sociocommunautaires de base utilisés par les ménages vivant dans les SAT⁸, des enquêtes ménages structurées auprès des populations hôtes et PDI vivant sur le SAT. La collecte de données a été complétée par une cartographie des infrastructures sociocommunautaires de base et par une photo interprétation de la ville de Barsalogo.

Composantes

Cartographie des services et des infrastructures sociocommunautaires de base

La collecte de données au niveau des infrastructures de base a permis d'interroger 70 IC⁹, un par structure cartographiée. Ces IC ont été enquêtés sur 9 points d'eau, 43 latrines, 3 marchés, 5 centres de santé et 10 établissements scolaires. Les données ainsi obtenues sont indicatives du fonctionnement des infrastructures et des services sociocommunautaires de base présents dans les SAT ou utilisés par leurs habitants. La collecte s'est déroulée du 4 au 10 novembre 2020.

Entretiens ménages : Un total de 156 ménages

(59 ménages PDI et 97 ménages non déplacés) a été interrogé dans les SAT de la commune de Barsalogo. Bien qu'un échantillon aléatoire basé sur les données ménages disponibles basées sur des estimations des partenaires ait été initialement sélectionné, des différences substantielles ont été constatées sur le terrain en raison des importants mouvements de population dans la commune. Par conséquent, un rééchantillonnage a été nécessaire en cours de collecte, puis un tri aléatoire des entretiens a été réalisé post-collecte, afin de représenter au plus près la distribution des ménages PDI et des non déplacés au niveau des SAT couverts. De plus, une partie des ménages non déplacés vivait en périphérie des SAT dans des zones mixtes accueillant également des PDI. Ces PDI n'ont pas

Tableau 1. Nombre de ménages enquêtés, par statut

SATs d'accueil temporaire (SAT)	Nombre de PDI enquêtés	Nombre d'hôtes enquêtés
SAT 1	15	15
SAT 2	1	17
SAT 3	11	5
SAT 4	4	4
SAT 5	8	9
SAT 6	6	8
SAT 7	3	39
SAT 8	11	/
TOTAL	59	97

été pris en compte dans la présente évaluation. Par conséquent, les données sont indicatives pour les deux communautés enquêtées au niveau de la commune de Barsalogo. Elle s'est déroulée du 5 au 13 novembre 2020.

Entretiens avec les autorités locales et les acteurs de la société civile

Deux entretiens auprès d'IC membres des autorités locales ont été réalisés entre le 10 et le 20 novembre 2020. En parallèle, deux entretiens avec des IC représentants de la société civile ont eu lieu les 5 et 13 novembre 2020. Les données qualitatives obtenues lors de ces entretiens semi-structurés permettent d'identifier la

réponse locale à la crise migratoire en cours, ainsi que les défis de coordination pour ces acteurs.

Groupes de discussion

Huit groupes de discussion ont été conduits dans la commune de Barsalogo. Un groupe de discussion mixte rassemblant des PDI vivant sur le SAT a ainsi pu être organisé dans chacun des SAT couvert par l'évaluation. Au total, les groupes de discussion, menés du 6 au 13 novembre 2020 ont rassemblé 80 participants (39 hommes et 41 femmes).

Photo-interprétation de la topographie des SAT

Une analyse photographique basée sur la

⁸ Les SAT ont été identifiés conjointement par ACTED, l'Action Sociale et le HCR. La délimitation des SAT a été réalisée par ACTED via des entretiens avec des informateurs clés et le recueil de points GPS. Les emplacements des SAT ont été par ailleurs vérifiés par analyse satellitaire par REACH

⁹ Les IC enquêtés pouvaient être des gestionnaires d'infrastructures, du personnel travaillant au sein de la structure de services (type directeur d'école; infirmier; agent d'entretien) ou encore des utilisateurs

Tableau 2. Nombre d'IC interrogés par type d'infrastructures et services sociocommunautaires de base et par SAT

Point d'eau	Latrines	Ecole	Marché	Centre de santé
SAT 1				
2	11	3		1
SAT 2				
2	3	1		1
SAT 3				
	5	2		
SAT 4				
3	6	1		
SAT 5				
	2	1		
SAT 6				
	3	1		
SAT 7				
	3			1
SAT 8				
2	10	1		1
Hors SAT				
			3	1

comparaison d'images satellitaires de la ville de Barsalogho entre novembre 2018 et juillet 2020 a été effectuée en parallèle de la collecte de données. Cette analyse a permis d'identifier les nouvelles constructions sur la période, ainsi que la typologie

des abris (tentes d'urgence, abris en dur). Par extension, les zones d'extension des SAT, ainsi que de nouvelles zones d'installation ont pu être mises en évidence.

Défis et limites

- Bien que la cartographie des infrastructures et services sociocommunautaires de base ait été réalisée à l'aide d'un traçage GPS, et que les bases de données aient été croisées avec d'anciennes bases de données disponibles, il se peut que certaines infrastructures n'aient pas été cartographiées. Des efforts de triangulation restent à faire au niveau des SAT pour ces infrastructures.
- La nécessité de rééchantillonnage en cours de collecte suite aux écarts constatés entre les données disponibles et les réalités constatées sur le terrain ont permis d'obtenir des résultats indicatifs et non représentatifs comme initialement prévu. De plus les résultats ne reflètent la situation des ménages enquêtés au niveau des SAT couverts et non de l'ensemble des SAT de la commune de Barsalogho.
- Les ménages dont le chef de ménage est une femme sont sous représentés par rapport au ménage dont le chef de ménage est un homme. Cette tendance pourrait contribuer à induire un biais dans les résultats obtenus au niveau des enquêtés ménages.
- La méthode du stylo¹⁰ utilisée pour sélectionner les ménages enquêtés aléatoirement favorise l'enquête de ménages possédant un abri. Ce faisant, les ménages sans abris pourraient avoir été sous représentés dans l'évaluation au niveau des enquêtes ménages.

La base de données ainsi que les outils Kobo utilisés dans le cadre de la collecte de données sont disponibles sur le [REACH Resource Center](#).

¹⁰ La méthode du stylo est mise en place de la manière suivante : l'enquêteur se place au centre du site, puis fait tourner un stylo afin de sélectionner une direction aléatoire. Il effectue ensuite entre 1 et 30 pas (un nombre aléatoire de pas aura été associé à chacun des sites et transmis préalablement à l'enquêteur) et enquête la première personne rencontrée vivant sur le site. Il répète l'opération autant de fois que nécessaire jusqu'à atteindre le nombre d'enquêtes visées

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

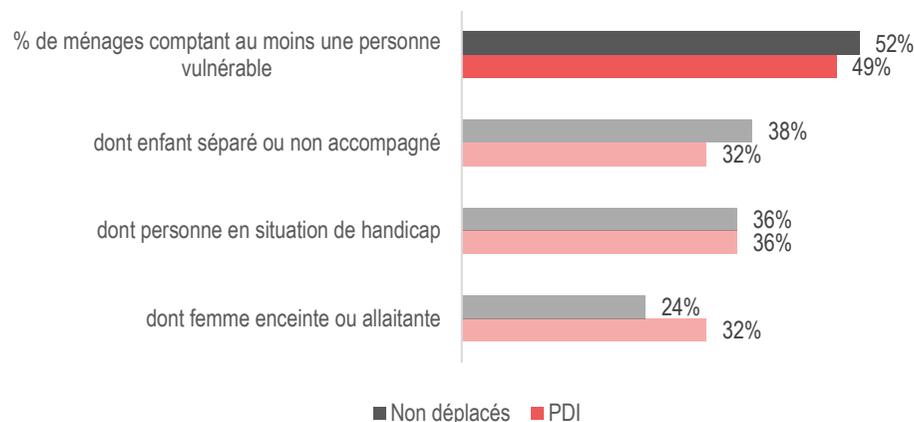


👤 Démographie

Le Burkina Faso a connu un important essor démographique au cours des vingt dernières années, en partie dû à l'augmentation importante de l'espérance de vie à la naissance¹¹. Sa population globale est désormais de plus de 20 millions d'habitants¹², elle a donc été multipliée par deux depuis 2000. Par conséquent, la taille moyenne des ménages dans le pays était de 7 personnes en 2014¹³.

Dans les SAT de la commune de Barsalogo, la pression démographique est aussi importante. En moyenne, les ménages non déplacés interrogés comptaient 11 membres, dont 6 mineurs (53% du ménage) et les ménages PDI interrogés 12 membres, dont 8 mineurs (60% du ménage). Ces moyennes élevées comparées aux moyennes nationales sont à considérer à la lumière de la pratique de la polygamie très répandue dans la province de Sanmatenga, où se situe la commune de Barsalogo. En effet, lors de l'évaluation des besoins multisectorielles (MSNA) mise en place par le groupe de coordination de l'intercluster et le groupe de travail de gestion de l'information durant l'été 2020, 50% des ménages PDI et 42% des ménages non déplacés enquêtés dans cette

Graphique 1. Pourcentage de ménages comptant des personnes vulnérables dans les SAT, par statut



province ont rapporté être des ménages polygames. De plus, l'accueil de PDI par d'autres ménages pourrait contribuer à l'expansion des ménages en dehors de la famille nucléaire. La taille importante des ménages est un facteur de pression sur les ressources disponibles et l'accès aux infrastructures et aux services sociocommunitaires dans la commune de Barsalogo. Les sections suivantes sont donc à considérer en prenant en compte le nombre de personnes composant le ménage.

En outre, environ la moitié des ménages enquêtés des deux communautés comptait au moins une personne vulnérable. Ainsi, 24% des ménages non

déplacés comptaient au moins une femme enceinte ou allaitante, 36% une personne en situation de handicap et 38% au moins un enfant séparé ou non accompagné. Similairement, les ménages PDI enquêtés ont rapporté dans environ un tiers des cas la présence d'au moins une personne vulnérable appartenant à chacun de ces groupes. Les besoins spécifiques de ces personnes en situation de vulnérabilité nécessitent une prise en compte programmatique afin d'assurer un développement et une réhabilitation adaptés.

Respectivement 24% et 11% des ménages PDI et non déplacés interrogés avaient un chef de ménage

de sexe féminin. L'âge moyen du chef de ménage dans la communauté non déplacée était de 48 ans et de 51 ans pour les PDI. La quasi-totalité des ménages dirigés par un homme ont indiqué que celui-ci était marié (95% pour les ménages non déplacés, et 100% pour les ménages PDI), alors que dans environ un tiers des ménages dirigés par une femme, celle-ci était veuve (36% contre 29%, respectivement). Les ménages dirigés par des femmes célibataires ou veuves sont souvent en plus grande difficulté que les ménages dont le ou la cheffe est marié. Les risques de protection liés en particulier au statut marital des femmes cheffes de ménages sont importants. En ce sens, une étude approfondie de la situation actuelle et des besoins de ces ménages pourrait permettre une meilleure compréhension de, et une réponse plus adaptée à, ces personnes vulnérables.

11 World Bank data, espérance de vie à la naissance, total, 2019

12 World Bank data, population totale du Burkina Faso, 2019

13 Institut national de la statistique et de la démographie, Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Caractéristiques sociodémographiques de la population, novembre 2015

➔ Dynamiques de déplacements

Cependant, la majorité des ménages PDI interrogés (59%) ont rapporté que leur SAT d'installation actuel n'était pas leur lieu d'arrivée dans la commune de Barsalogo. Beaucoup ont ainsi été logés dans des bâtiments publics de la ville, en particulier des établissements scolaires, ainsi que dans des villages environnants. La principale raison indiquée par les participants aux groupes de discussion pour expliquer cela était l'attente liée à la construction des abris sur le SAT pour pouvoir s'y installer. Le processus d'installation a ainsi varié de quelques jours (SAT 1 et 5) à des installations plus progressives sur plusieurs semaines (SAT 2, 3, 4, 6 et SAT 8).

Les déplacements ont largement été motivés par l'insécurité dans leur localité d'origine. En effet, 85% des ménages PDI interrogés ont indiqué avoir fui des violences dans leur localité de départ comme principale raison de déplacement, tandis que 10% se sont déplacés de manière préventive. La peur des violences est également ressortie parmi les échanges des participants au groupe de discussion du SAT 4. Les 5% des ménages PDI restants, qui vivent pour la totalité sur le SAT 8, ont rapporté s'être déplacés suite à des tensions communautaires dans leur localité d'origine.

Près de 9 ménages PDI interrogés sur 10 sont originaires de la région Centre-Nord. Les

Graphique 2. Principales raisons citées pour expliquer le déplacement vers la commune de Barsalogo

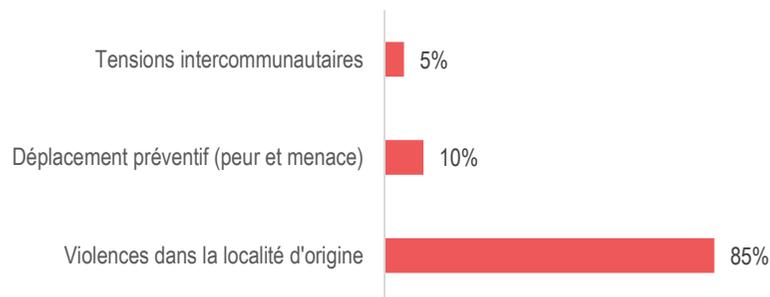


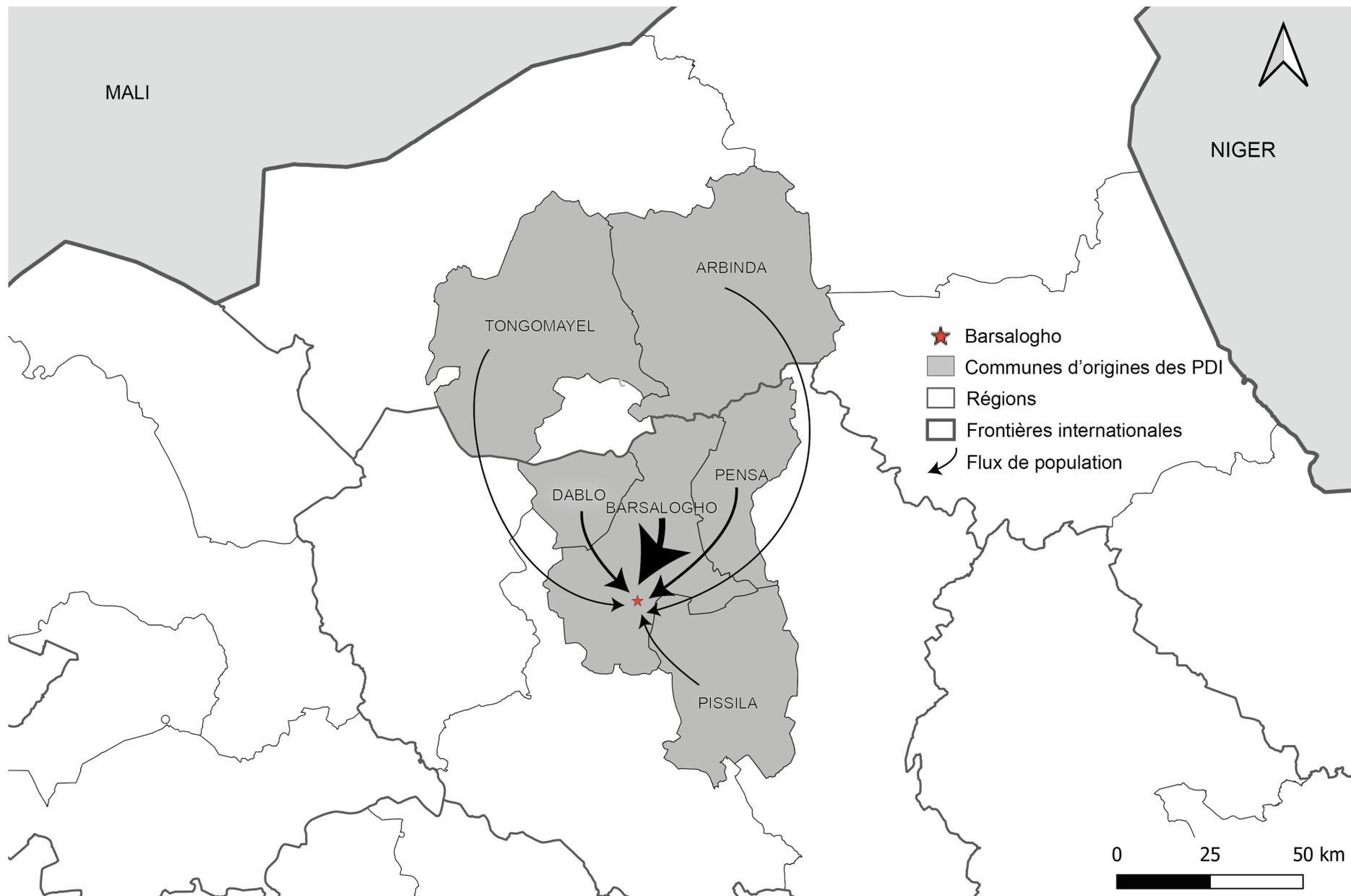
Tableau 3. Origine de déplacement des PDI enquêtés dans les SAT de la commune de Barsalogo

Communes d'origine des PDI	Nombre de PDI
Province de Sanmatenga : 36	
Barsalogo	29
Dablo	3
Pensa	3
Pissila	1
Province de Soum : 4	
Arbinda	2
Tongomayel	2

déplacements au niveau de la commune de Barsalogo sont donc largement intrarégionaux. Ces mouvements sont d'autant plus localisés que l'ensemble des ménages PDI interrogés en provenance de la région Centre-Nord se sont déplacés dans la province du Sanmatenga, compris plus de 80% ayant indiqué être originaires de la commune de Barsalogo. L'accentuation des incidents sécuritaires dans la commune semble donc avoir contribué à d'importants mouvements de population, les ménages cherchant la sécurité dans le principal centre urbain à proximité de leur village d'origine.

Dans une moindre mesure, 12% des ménages PDI interrogés ont indiqué être originaires du Sahel, dans des localités situées dans la province de Soum (Arbinda et Tongomayel).

Carte 4. Origines des ménages PDI installés sur les SAT de la ville de Barsalogho

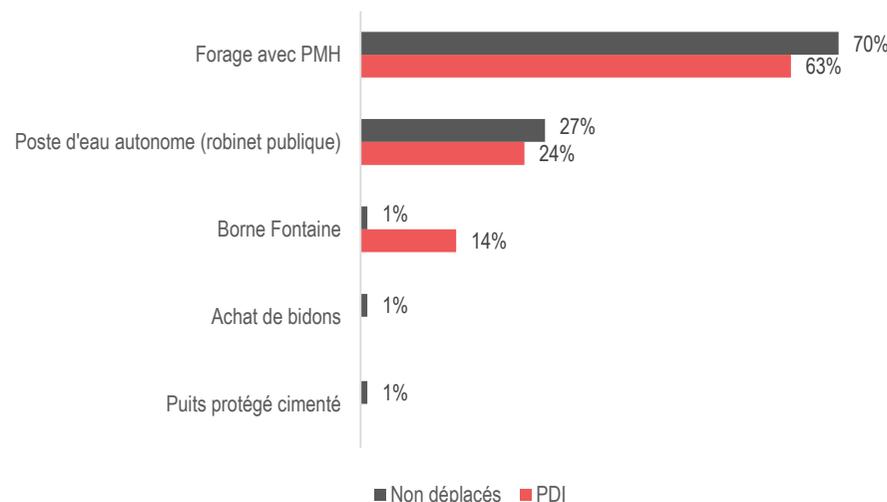


Accès à l'eau

L'accès à l'eau est particulièrement contraint sur les SAT de Barsalogho d'après les résultats obtenus au cours de l'évaluation. En effet, alors que l'évaluation a pris en compte 8 SAT dans la commune, seuls 9 points d'eau ont pu être identifiés. Aucun point d'eau n'a été cartographié sur les SAT 3, 5, 6 et 7 notamment ; tandis que le point d'eau du SAT 2 n'était pas directement installé sur le SAT. Sur ces SAT, les participants aux groupes de discussion ont rapporté devoir se déplacer sur de longues distances (entre 8 et 15 kilomètres) vers les villages voisins pour s'approvisionner dont les villages de Tamassego, Koyene et Kalamoui.

Les résultats des enquêtes ménages reflètent cette situation, avec 34% des ménages non déplacés et 20% des ménages PDI enquêtés rapportant mettre plus de 45 minutes pour se rendre et revenir du point d'eau au moment de la collecte de données. Le SAT 6 semble être particulièrement vulnérable avec aucun point d'eau référencé et 83% des ménages PDI enquêtés rapportant mettre plus de 45 minutes pour se rendre et revenir d'une source d'eau. Par ailleurs, aucun ménage PDI et 1% des ménages non déplacés enquêtés avaient accès à de l'eau à leur domicile. Il est cependant important de souligner que 29% des ménages PDI enquêtés ont indiqué mettre moins

Graphique 3. Principaux types de points d'eau utilisés par les ménages vivant sur les SAT, par statut



de 5 minutes pour accéder et revenir du point d'eau lors de la collecte de données, en particulier sur les SAT 2 et 8. Ce maillage globalement défaillant des infrastructures d'eau, dans un contexte sécuritaire volatile, induit des risques de protection important pour les ménages, et en particulier les femmes et les enfants qui sont principalement en charge de se déplacer vers les points d'eau.

La majorité des points d'eau cartographiés étaient des postes d'eau autonome (robinet public) selon les IC (5/9). On trouvait également trois forages avec pompe à motricité humaine (PMH) et une borne fontaine, située sur le SAT 2. Les ménages PDI et non déplacés enquêtés utilisaient en majorité

les forages PMH (PDI : 63% ; non déplacés : 70%) ainsi que les postes d'eau autonomes (PDI : 24% ; non déplacés : 27%). La plus faible proportion de ménages rapportant utilisés principalement les postes d'eau autonomes malgré que ce soit le type de points d'eau le plus commun peut être due au fait que la plupart d'entre eux avaient des problèmes (4/5).

La quasi-totalité des points d'eau étaient en gestion publique (8/9). La majorité des points d'eau étaient gratuits (7/9) selon les IC. Dans un point d'eau du SAT 2, le bidon de 20L coûte 10 francs CFA, et dans un point d'eau du SAT 4, il coûte 75 francs CFA.

Fonctionnalité

Sur les 9 points d'eau identifiés, 8 était fonctionnels, tandis qu'un des deux points d'eau (borne fontaine) situés sur le SAT 1 n'était pas fonctionnel au moment de la collecte de données. L'IC interrogé a rapporté que le point d'eau était endommagé.

Toutefois, selon les IC, 8/9 points d'eau avaient un problème au moment de la collecte de données. Le principal problème rapporté par les IC enquêtés aux points d'eau était le temps d'attente trop élevé (7/8), tandis que le débit d'eau de 5/8 points d'eau était insuffisant. De même, environ 40% des ménages enquêtés de deux communautés ont rapporté comme principale barrière d'accès à l'eau le temps d'attente trop élevé au point d'eau ainsi que le débit d'eau insuffisant.

Enfin, des coupures d'eau fréquentes entravaient l'utilisation d'environ la moitié des points d'eau, notamment des deux points d'eau situés sur le SAT 8. Environ un ménage sur dix des deux communautés a aussi rapporté des difficultés liées à des coupures d'eau fréquentes. De même pour les participants aux groupes de discussion des SAT 1 et 2 qui ont rapporté des coupures d'eau pouvaient durer plusieurs jours, même jusqu'à une semaine. Enfin, sur le SAT 4, l'un des points d'eau n'ouvrait que quelques heures par



jour, ce qui ne permettait pas de fournir tous les utilisateurs en eau. La situation en matière d'accès à l'eau semble être relativement meilleure sur le SAT 8, où les participants au groupe de discussion ont rapporté être relativement satisfaits.

L'ensemble de ces problèmes semblent relativement récents, puisqu'ils ne préexistaient pas à l'arrivée des PDI, selon les IC interrogés. Le fait que plusieurs des points d'eau ayant des problèmes aient été mis en place par des ONG au niveau des SAT, et donc après l'arrivée des PDI, confirme cela. La surfréquentation des points d'eau et l'augmentation du nombre d'utilisateurs pourraient contribuer à une usure prématurée.

Fréquentation

Les fréquentations journalières au point d'eau peuvent être très importantes, notamment en raison du nombre limité de points d'eau existants à proximité des SAT. Ainsi, sur le SAT 4, un point d'eau était fréquenté par plus de 500 personnes par jour, tandis que deux autres comptaient entre 100 et 250 utilisateurs selon les IC. De même, sur le SAT 8, un point d'eau comptait 500 ou plus utilisateurs quotidiens, et le second entre 100 et 250 utilisateurs quotidiens. Sur les SAT 1 et 2, la fréquentation semblait relativement plus faible, puisque les IC ont rapporté entre 50 et 100 utilisateurs en moyenne par

jour pour trois des quatre points d'eau. En résulte une attente importante au niveau des points d'eau pour obtenir de l'eau et remplir les récipients. En résulte une attente importante au niveau des points d'eau, comme mentionné précédemment.

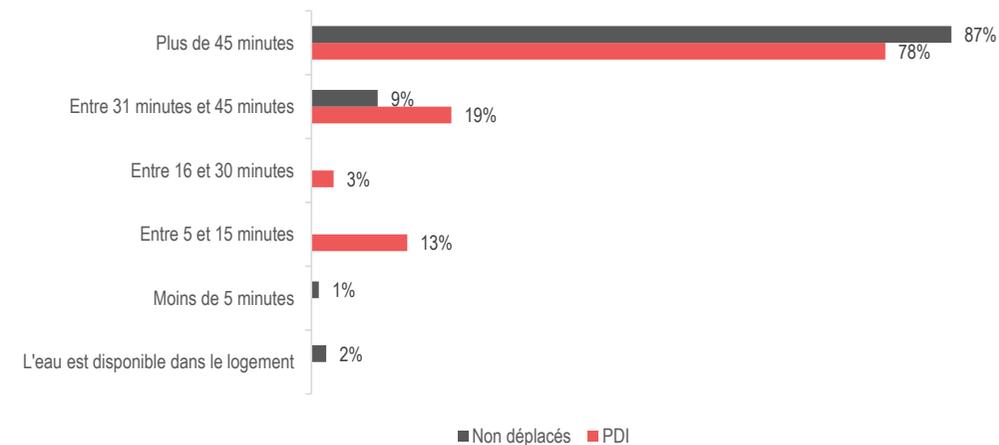
La majorité des points d'eau (5/9) n'étaient utilisés que par la communauté PDI selon les IC. Trois points d'eau sont aussi bien utilisés par les PDI que les non déplacés. Enfin, un point d'eau situé sur le SAT 2 était principalement utilisé par les populations non déplacées vivant à proximité selon l'IC interrogé au moment de la collecte de données.

Accès à l'assainissement

Au total, 43 latrines ont pu être identifiées sur les SAT de Barsalogo. Le réseau d'assainissement semble donc être relativement important. Il s'agissait principalement de latrines communes gratuites (42) et dans un cas de latrines commune payantes dont l'utilisation coûtait 25 francs CFA. La quasi-totalité de ces latrines était en gestion publique (40) et trois en gestion privée.

Malgré le nombre important de latrines identifiées, 63% de ménages PDI et 19% de ménages non déplacés ont indiqué ne pas avoir accès à des latrines. Enfin 33% des ménages non déplacés et 38% des ménages PDI enquêtés ont rapporté utiliser

Graphique 4. Temps moyen mis par les ménages vivant sur les SAT pour attendre et remplir leurs récipients au point d'eau, par statut



les latrines de voisins en cas d'absence de latrines directement accessibles. L'accès semble donc particulièrement préoccupant pour les ménages PDI enquêtés.

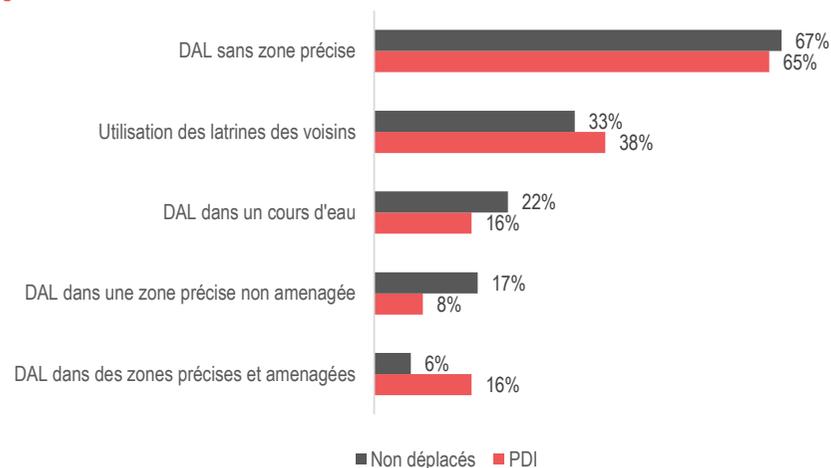
Parmi les ménages ayant rapporté ne pas avoir accès à des latrines, 67% des ménages non déplacés et 65% des ménages PDI enquêtés ont indiqué pratiquer la défécation à l'air libre (DAL) sans zone précise¹⁴. En outre, 46% des ménages non déplacés et 39% des ménages PDI concernés ont indiqué pratiquer la DAL dans une zone précise. La pratique de la DAL est donc largement répandue parmi les ménages, notamment PDI. Surtout, il s'agit majoritairement d'une pratique non organisée, dont pourrait découler des problèmes d'hygiène et des

risques sanitaires de transmission des maladies de type diarrhéiques dont de nombreux cas ont été rapportés par les ménages au cours des trois mois précédant la collecte de données.

En ce qui concerne les ménages ayant accès à des latrines, la quasi-totalité des ménages PDI enquêtés (91%) avaient accès à des latrines publiques au moment de la collecte de données. En revanche, les ménages non déplacés interrogés ont indiqué avoir principalement accès à des latrines privées (70%) et des latrines privées partagées (41%). La vaste majorité de ces ménages ayant accès à des latrines ont indiqué les utiliser (respectivement 97% et 95% des ménages non déplacés et PDI interrogés). Lorsque les latrines n'étaient pas utilisées, les

¹⁴ Réponse à choix multiples, le total des pourcentages peut excéder 100%

Graphique 5. Principal lieu d'aisance rapporté par les ménages vivant sur les SAT couverts de la commune de Barsalogo n'ayant pas accès à des latrines privées ou communautaires¹⁵, par statut



ménages enquêtés ont principalement indiqué que cela était dû à leur non fonctionnalité (notamment latrines bouchées). Des latrines de remplacements devraient être mises en place prochainement par OXFAM mais n'avait pas été construites au moment de la collecte de données selon les informations transmises par le Cluster EHA et les enquêteurs sur place. Cela pourrait aussi expliquer la différence entre l'accès aux latrines rapporté par les ménages et le nombre de latrines cartographiées sur les SAT.

Fonctionnalité

Le maillage du réseau d'assainissement au niveau des SAT de la commune pourrait être toutefois à relativiser. En effet, sur les 43 latrines

cartographiées, 7 n'étaient pas fonctionnelles et 6 étaient en cours de construction selon les IC. De plus 10 étaient partiellement fonctionnelles car elles avaient été bouchées pour les acteurs humanitaires pour lutter contre la propagation de l'hépatite E dans la commune de Barsalogo. A l'exception du SAT 7 dont les trois latrines étaient fonctionnelles, tous les SAT comptaient au moins une installation non fonctionnelle ou en cours de construction au moment de la collecte de données.

Par ailleurs, parmi les 30 latrines fonctionnelles, 23 ne disposaient pas de dispositifs de lavage de mains (DLM) selon les IC. Les DLM sont clés dans la lutte contre la propagation des maladies, notamment les maladies diarrhéiques et la COVID-19. Dans

ce cadre, la mise en place de tels dispositifs au niveau des latrines pourrait constituer un axe d'amélioration du fonctionnement des infrastructures d'assainissement sur les SAT de la commune de Barsalogo comme suggéré par les ménages et les participants aux groupes de discussion.

En outre, sur les 37 latrines construites, 22 avaient un problème, selon les IC. Le principal problème identifié était lié au manque de moyens pour assurer l'entretien et la propreté des latrines (« il n'y a pas de matériel ni de produits de lavage pour les latrines – balais, savon – et de DLM ») ainsi qu'à la qualité de l'infrastructure : l'infrastructure est endommagée, ce qui entrave sa bonne utilisation. En particulier, 3 latrines sur le SAT 8 et 3 latrines sur le SAT 1 étaient endommagées. En deuxième lieu, le temps d'attente trop important pour l'utilisation de l'installation a été identifié comme principal problème par les IC au niveau de 8 latrines, notamment 3 au niveau du SAT 4. Enfin, en lien avec la propreté des latrines, pour 7 latrines les IC ont souligné l'impossibilité de réaliser une vidange mécanique, dont 3 dans le SAT 4 et 2 dans le SAT 1. Selon les IC, la majorité de ces problèmes n'existaient pas avant l'installation de PDI dans la commune de Barsalogo (20/22), notamment parce qu'un certain nombre de latrines ont été créées lors d'une campagne massive de construction suivant l'installation des PDI. Enfin,

seule la moitié des latrines fonctionnelles comptaient des séparations entre les hommes et les femmes.

Fréquentation

Pour plus de la moitié des latrines (17/30), l'affluence journalière ne dépassait pas 50 utilisateurs au moment de la collecte de données. Dans 8 latrines sur 30, les IC ont rapporté entre 50 et 99 utilisateurs quotidiens. Enfin, dans 5 latrines, situées sur les SAT 1 (2), 3 (1), 4 (1) et le SAT 8 (1), les IC ont indiqué entre 100 et 205 utilisateurs par jour en moyenne.

La majorité des latrines étaient utilisées principalement par la communauté PDI (23/30). Les 7 autres latrines étaient utilisées également par les communautés non déplacées et PDI selon les IC ; en particulier, sur le SAT 1, 4 latrines étaient partagées par les deux communautés.

La majorité des latrines étaient utilisées principalement par la communauté PDI (23/30). Les 7 autres latrines étaient utilisées également par les communautés non déplacées et PDI selon les IC ; en particulier, sur le SAT 1, 4 latrines étaient partagées par les deux communautés.



Abris

Type de logement sur les SAT

Les ménages PDI enquêtés ont rapporté vivre principalement dans des abris d'urgence reçus lors de distribution (78%) ou spécifiquement dans des Refugee Housing Unit (RHU ; 17%)¹⁷. En revanche, 98% des ménages non déplacés ont indiqué vivre dans des maisons en dur (brique, béton ou banco). Ainsi, les conditions de logement des ménages PDI enquêtés sur les SAT sont préoccupantes puisque presque aucun d'entre eux ne vit dans un abri durable.

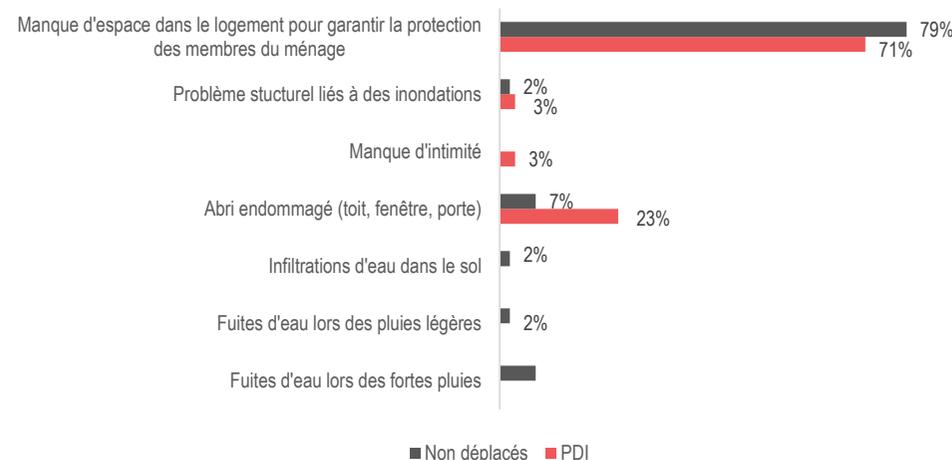
En outre, 34% des ménages PDI et 47% des ménages non déplacés enquêtés ont rapporté accueillir d'autres ménages PDI dans leur logement¹⁸. Le volet qualitatif a toutefois fait ressortir que la majorité des PDI partageaient leur abri entre PDI et non avec la communauté non déplacée, selon les informations rapportées par les participants de l'ensemble des groupes de discussion. Cela pourrait s'expliquer par le fait que dans plusieurs SAT, il n'y a que des PDI vivant en tentes (voir images satellitaires). Une partie des ménages non déplacés enquêtés vivent à proximité directe des SAT mais pas dans les SAT.

Conditions d'accès au logement

La majorité des participants aux groupes de discussion ont rapporté avoir bénéficié d'une assistance logement : pour cela, il faut s'inscrire selon les acteurs de l'aide humanitaire. Ce procédé est connu des ménages PDI puisque les participants de 5 groupes sur 8 l'ont rapporté. Les inscriptions pour en bénéficier peuvent être faites auprès des conseils villageois de développement (CVD), des responsables des SAT, ou directement avec l'Action sociale. Des difficultés sont néanmoins apparues au cours du temps au niveau de cette assistance selon les participants aux groupes de discussion, avec des problèmes récurrents tels que des difficultés grandissantes pour recevoir des tentes (SAT 2 et 3) et une certaine opacité lors des attributions selon la perception des participants (SAT 4 et 3). A noter que certains participants ont indiqué que les ménages non déplacés récupéraient des tentes et les utilisaient pour loger leurs animaux dans leurs cours.

Plus de la moitié des ménages PDI ont rapporté occuper librement un logement obtenu lors d'une distribution. Par ailleurs, 39% ont indiqué être propriétaire de leur logement. Néanmoins, les participants de plusieurs groupes de discussion

Graphique 6. Principal problème rapporté par les ménages au niveau de l'abri, par statut



ont rapporté ne pas disposer de titre de propriété, notamment parce que les tentes ne seraient pas systématiquement distribuées avec leurs titres de propriété, ou parce que les titres sont parfois perdus lors de prêts et d'échanges de tentes entre les ménages. Enfin, 87% des ménages non déplacés enquêtés sont propriétaires, et 8% ont rapporté être locataires.

Conditions de logement sur les SAT

Près de deux tiers des ménages PDI enquêtés ont indiqué ne pas être satisfaits des conditions de logement sur les SAT, contre 43% des ménages non déplacés. Par ailleurs, 42% des ménages PDI

enquêtés ont indiqué une détérioration de leurs conditions de logement au cours des trois mois précédant la collecte de données, tandis que 59% des ménages non déplacés enquêtés ont indiqué que leur situation était restée inchangée sur la même période. Toutefois, d'après les participants aux groupes de discussion, les conditions d'installation des PDI se sont relativement améliorées depuis leur installation sur les SAT il y a un an environ. Les participants du SAT 4 ont notamment indiqué que pendant un an les hommes avaient systématiquement dormi dehors, ce qui n'était plus nécessairement le cas au moment de la collecte de données.

La principale raison donnée pour expliquer

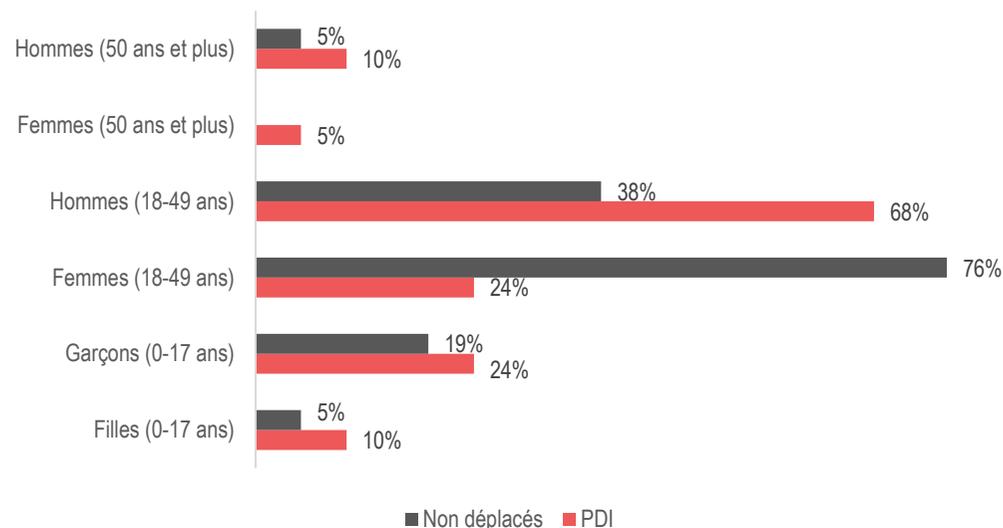
¹⁷ Refugee Housing Units : abri autonome, durable et viable, conçu grâce à une collaboration entre le HCR, l'entreprise sociale Better Shelter et la Fondation IKEA. Les RHU disposent de panneaux pour composer les chambres, d'un coin cuisine, d'une porte verrouillable et d'une lampe LED qui fournit plus de 6 heures de lumière (source : [site HCR](#))

¹⁸ Les tendances observées au niveau des réponses entre les ménages hôtes et les ménages PDI pourraient être dues au fait que les ménages hôtes considèrent héberger des PDI lors de la mise à disposition d'espace dans la cours ou de parcelles de terre pour les PDI.

l'insatisfaction des ménages avec leurs conditions de logements est le manque d'espace fermé assez grand pour tout le ménage (respectivement 71% et 79% des ménages PDI et non déplacés concernés). De manière plus générale, 40% de tous les ménages non déplacés et 68% de tous les ménages PDI enquêtés ont rapporté ne pas disposer de suffisamment d'espace dans leur logement. Les abris des PDI sont particulièrement surpeuplés d'après les participants aux groupes de discussion avec en moyenne entre 6 et 10 personnes bien que certains logements abritent jusqu'à 20 personnes, notamment sur les SAT 3 et 7.

Ce manque d'espace entraîne également un manque d'intimité pour les membres du ménage, comme rapporté par les participants de trois groupes de discussion. Un tiers des ménages PDI et près d'un quart des ménages hôtes comptaient aussi des membres contraints de dormir dehors par manque d'espace. Les résultats obtenus ont indiqué qu'il s'agissait majoritairement d'hommes âgés de 18 à 50 ans¹⁹ Plus généralement, dans près de 9 ménages sur 10 des deux communautés comptant au moins un membre contraint de dormir dehors, au moins l'un de ses membres était un homme. Dans un tiers des ménages PDI et la moitié des ménages non déplacés concernés, au moins une femme était contrainte de dormir dehors.

Graphique 7. Proportion de ménages dont au moins un membre est contraint de dormir dehors par manque de place dans l'abris désagrégé par sexe et âge, par statut



La seconde explication de l'insatisfaction des ménages PDI quant à leurs conditions de logement est que les abris sont endommagés au niveau du toit, des fenêtres et des portes (29%). La saison des pluies qui se termine pourrait avoir contribué à ces dégâts. En effet, 9% des ménages non déplacés insatisfaits de leur condition de logement ont rapporté des fuites d'eau dans les abris (7% lors des fortes pluies et 2% lors des pluies légères). Les vents souvent violents qui ont lieu dans la région à partir de février pourraient causer de nouveaux dommages si les abris ne sont pas réhabilités

ou renforcés d'ici-là. Enfin, lors des groupes de discussion, les participants ont rapporté sur les SAT 4 et 6 que des tentes avaient été rongées par les termites.

Articles ménagers essentiels (AME)

Les trois quarts des ménages PDI et 56% des ménages non déplacés enquêtés ont indiqué avoir eu des difficultés à accéder à certains articles ménagers essentiels au cours des trois mois précédant la collecte de données. Les principaux AME rapportés comme difficiles à se procurer par

les ménages PDI enquêtés étaient les nattes de couchage (80%), les habits d'enfants (75%) et les moustiquaires (57%). Par ailleurs, 55% des ménages PDI enquêtés ayant des difficultés d'accès aux AME ont dit manquer de savon. Quant aux ménages non déplacés enquêtés, les principaux AME manquants étaient les couvertures (89%), les habits d'enfants (89%), les casseroles et les nattes de couchage (67%).

Peu de ménages ont rapporté être en capacité de combler leurs besoins en AME sur les marchés, quel que soit le statut (15% des ménages non déplacés et 12% des ménages PDI interrogés). La principale raison donnée pour expliquer cette difficulté était le niveau des prix trop élevé (respectivement 80% et 88% des ménages concernés). Par ailleurs, 12% des ménages PDI enquêtés ont indiqué avoir peur de se rendre au marché, en particulier les ménages vivant dans le SAT 8.

Les IC n'ont pas indiqué d'indisponibilités en AME communes à l'ensemble des trois marchés de la ville de Barsalogho à l'exception des clous et des vis (voir Tableau 3). En revanche, plusieurs AME n'étaient disponibles que sur un nombre restreint de marchés. C'était le cas notamment des articles d'hygiène comme le détergent, les serviettes sanitaires et articles de toilettes ou encore les couches. Étaient



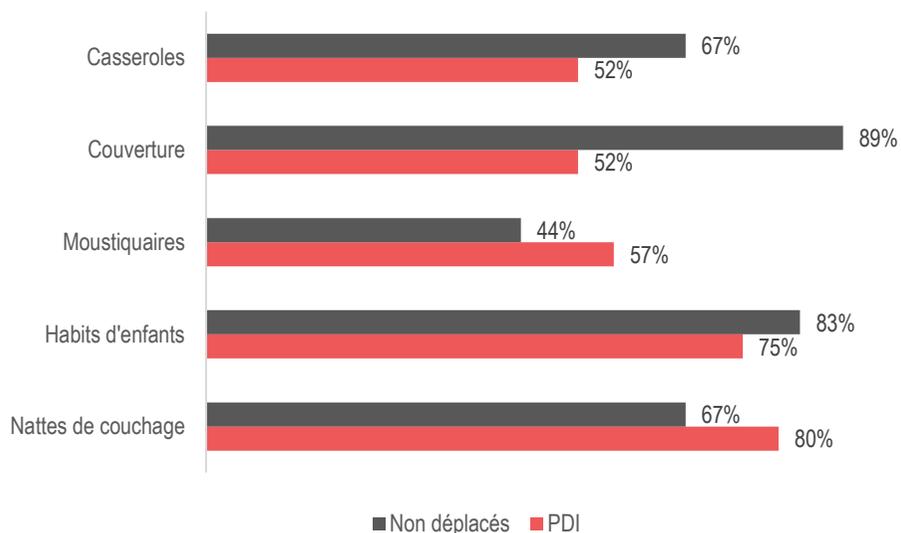
également concernés les ustensiles de cuisine et les aquatabs. En revanche, les marchés sont particulièrement bien approvisionnés en savon (dans l'ensemble des marchés). Cela pourrait faire suite aux politiques de lutte contre la propagation de l'épidémie de COVID-19, qui ont mobilisé d'importantes ressources notamment pour la mise à disposition de savon, bien que

comme susmentionné, 55% des ménages PDI enquêtés ont indiqué avoir des difficultés à se procurer du savon. Cela pourrait être lié au prix du produit sur les marchés et au manque de moyens financiers des ménages.

Il est aussi important de souligner que les moustiquaires étaient disponibles sur un seul

des trois marchés selon les IC. En outre, comme souligné précédemment, 57% des ménages PDI et 44% des ménages non déplacés enquêtés ayant des difficultés à se procurer en AME déclaraient avoir eu des difficultés à se procurer des moustiquaires au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Etant donné la proportion importante (plus de neuf ménages sur dix) de ménages ayant rapporté des cas de paludisme parmi leurs membres dans les deux communautés au cours des trois mois précédant la collecte de données, il existe au niveau des SAT un intérêt particulier au développement de programme intégrant la mise à disposition de moustiquaires pour les ménages qui en sont dépourvus, ou qui n'en disposent pas en quantité suffisante

Graphique 8. Pourcentage de ménages par types d'AME rapportés comme difficiles à se procurer, par statut²⁰



Dans la commune de Barsalogho, cinq centres de santé ont été identifiés par les habitants des SAT comme utilisés, et intégrés à la cartographie. La majorité étaient des postes de santé avancés gérés par des ONG (4), et un était un centre médical public possédant une antenne chirurgicale. Les ONG sur place responsables de la mise en place et de la gestion des centres de santé étaient Médecins Sans Frontières (MSF) et Alima.

Les établissements de santé gérés par des ONG proposaient des consultations et des prises en charge de soins gratuites selon les IC, tandis que le centre médical public offrait des consultations pour 200 francs CFA.

Fonctionnalité

Globalement, l'accès des ménages interrogés aux soins semblent être satisfaisant puisque 98% des ménages PDI et 99% des ménages non déplacés ont rapporté avoir accès à des services de santé adéquats au moment de la collecte de données.

Les cinq centres de santé ont été identifiés par les IC comme étant fonctionnels au moment de la collecte de données. Toutefois, trois d'entre eux ont souligné l'existence de barrières d'accès aux soins. Le manque d'équipement médical (2/3) était la principale barrière à la bonne fonctionnalité des centres de santé. Le manque de personnel médical

qualifié au sein de l'établissement ainsi que les difficultés liées à l'alimentation électrique du centre ont été soulignées par l'IC interrogé au niveau du SAT 1.

En ce qui concerne les barrières d'accès aux soins pour les ménages, 87% des ménages non déplacés et 85% des ménages PDI n'ont rapporté aucune barrière. La principale difficulté rencontrée est le temps d'attente trop élevé pour obtenir une consultation ou voir un médecin (PDI : 10% ; non déplacés : 11%). Toutefois, ce temps semble être relativement raisonnable puisque qu'au moins 97% des ménages des deux communautés ont indiqué devoir patienter moins d'un jour. Par ailleurs, au cours des trois mois précédant la collecte de données, l'accès aux soins s'est globalement amélioré selon les ménages vivant sur les SAT de la commune (PDI : 92% ; non déplacés : 87%). Alors que qu'aucun ménage PDI interrogés n'a noté une détérioration, cela a été souligné par 5% des ménages non déplacés enquêtés.

Fréquentation

La fréquentation rapportée par les IC variait d'un établissement à l'autre. Ainsi, alors que sur le SAT 7, le centre de santé comptait moins de 50 patients par jour, un des centres de santé du SAT 1 accueillait plus de 250 patients par jour. Deux centres de santé, dont le centre médical public, accueillait entre 100

et 250 patients par jour, tandis que l'établissement de santé du camp 8 accueillait entre 50 et 100 patients en moyenne.

Mis à part les centres de santé des SAT 1 et 8, qui sont utilisés uniquement par des PDI selon les IC, les autres centres de santé étaient fréquentés aussi bien par les communautés déplacées que non déplacées.

Principaux problèmes de santé et prises en charge disponibles

Le paludisme et les fortes fièvres sont les principaux problèmes de santé rencontrés par les ménages interrogés sur les SAT. En effet, 93% des ménages non déplacés et 90% des ménages PDI ont rapporté qu'au moins un membre de leur ménage a eu ces problèmes de santé au cours des trois mois précédant la collecte de données. La mise à disposition de moustiquaires, qui a été suggérée par une participante lors des groupes de discussion,

ABA | BURKINA FASO

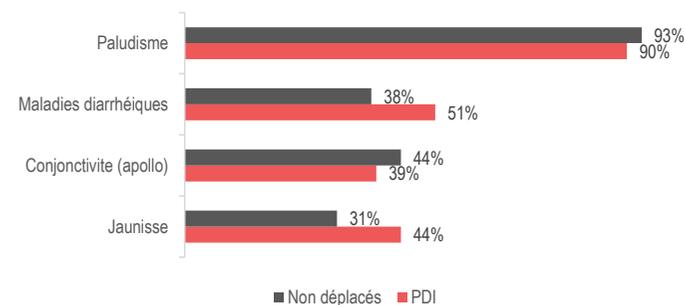
Commune de Barsalogho

pourrait contribuer à réduire la transmission du paludisme parmi les ménages, le vecteur principal étant le moustique. Les maladies diarrhéiques sont également courantes, avec plus de la moitié des ménages PDI et 38% des ménages non déplacés interrogés concernés. Le manque de DLM au niveau des infrastructures sociocommunautaires de base pourrait contribuer à expliquer l'importance de ces maladies.

En outre, les cas de jaunisses semblent être importants dans la population vivant sur les SAT, avec 31% des ménages non déplacés et 44% des ménages PDI interrogés rapportant au moins un cas au cours des trois mois précédant la collecte de données. La jaunisse pourrait entre autres être un symptôme de l'hépatite E, dont une épidémie serait en cours dans la région Centre-Nord.

De plus, la conjonctivite est particulièrement répandue sur les SAT, avec 44% des ménages non déplacés

Graphique 9. Trois principaux problèmes de santé rapportés au sein du ménage dans les trois mois précédant la collecte de données, par statut





et 39% des ménages PDI interrogés ayant rapporté au moins un cas au cours des trois mois précédant la collecte de données. L'arrivée de la saison sèche et la poussière qui circule dans l'air pourraient contribuer à renforcer les risques de conjonctivites. Enfin, 19% des ménages non déplacés et 14% des ménages PDI enquêtés semblaient compter des membres sujets à des maladies chroniques, tandis que respectivement 18% et 12% des ménages PDI et non déplacés enquêtés ont rapporté des plaies sur le corps des enfants dues à des démangeaisons causées par des problèmes de salubrité ou à des blessures légères de la vie quotidienne.

Les principaux services disponibles au niveau des centres de santé au moment de la collecte de données étaient les consultations médicales générales, les vaccinations, le traitement du paludisme et la prise en charge de la malnutrition (5/5). Par ailleurs, plus de la moitié des centres de santé proposaient des programmes multivitamines, du soutien à l'allaitement, des soins d'urgence, ainsi que le traitement de la diarrhée (3/5).

Les soins non disponibles au moment de la collecte de données les plus demandés étaient les soins de santé mentale et de soutien psychosocial, selon les IC (4/5). Le traitement du diabète semblait également peu pris en charge malgré une forte demande selon trois des cinq IC interrogés.

Programmes nutritionnels

Des besoins nutritionnels ont été identifiés au niveau des SAT : 8% des ménages non déplacés et 17% des ménages PDI interrogés ont rapporté compter au moins un membre ayant souffert de faim ou de malnutrition au cours des trois mois précédant la collecte de données. Dans ce contexte, 14% des ménages non déplacés enquêtés et 42% des ménages PDI enquêtés ont rapporté avoir bénéficié d'un programme nutritionnel au cours des trois mois précédant la collecte de données.

Dans la communauté PDI, les ménages ayant bénéficié de programmes nutritionnels ont principalement bénéficié de prise en charge de la malnutrition des enfants (sévère : 64% et modérée : 72%). En outre, environ un ménage sur dix interrogé a indiqué avoir bénéficié de prise en charge de la malnutrition sévère des femmes enceintes ou allaitantes, et idem pour la malnutrition modérée. Cependant, aucun ménage n'a rapporté la présence d'un professionnel de santé capable de faire le dépistage précoce de la malnutrition à l'aide d'un ruban au cours des trois mois précédant la collecte de données, ni de groupe de soutien pour les femmes enceintes et les mères allaitantes.

De même, les ménages non déplacés interrogés ont indiqué ne pas avoir eu de groupes de soutien

ou la présence d'une personne capable de réaliser un dépistage précoce de la malnutrition au cours des trois mois précédant la collecte de données. Néanmoins, 86% ont rapporté avoir eu une prise en charge de la malnutrition sévère des enfants, et un tiers de la malnutrition modérée des enfants. De plus, 29% ont indiqué la prise en charge de la malnutrition modérée des femmes enceintes et allaitantes, et 7% la malnutrition modérée.

Principaux équipements et matériels disponibles et demandés

Le principal bien de santé demandé au niveau des centres de santé enquêtés selon les IC était les médicaments pour soigner le paludisme (dans l'ensemble des centres de santé). Venaient ensuite les lits d'hospitalisation pour les maladies et la contraception (4/6). Enfin, dans la moitié des centres de santé couverts par l'évaluation, les seringues, les médicaments antidouleurs, les gouttes pour les

yeux et les lits pour les accouchements étaient les principaux items demandés.

Etant donné que le paludisme est le principal problème de santé rapporté par les deux communautés, il n'est pas étonnant de constater la forte demande de traitement. Similairement, l'important nombre de cas de conjonctivite au cours des trois mois précédant la collecte de données explique que les gouttes pour les yeux aient été régulièrement demandées. Enfin, le nombre important de ménages comptant au moins une femme enceinte ou allaitante dans les deux communautés induit une demande importante pour les lits d'hospitalisation pour les accouchements. Cela est encourageant car semble indiquer que les accouchements sont réalisés pour une partie importante par du personnel qualifié.

Tableau 4. Services indiqués par les IC comme indisponibles et les plus demandés au sein des 5 centres de santé utilisés par les habitants vivant sur les SAT de Barsalogo

Nature du services	Nombre de centres de santé où le service est indisponible et demandé
Accouchement par du personnel forme	2
Chirurgie	2
Traitement du diabète	3
Soins de santé mentale et soutien psychosocial	4
Traitement VIH/SIDA	2

Dix établissements scolaires ont été cartographiés au niveau de la commune de Barsalogo : sept écoles publiques, une école privée, une école franco-arabe et une école gérée par une ONG. La majorité des établissements (6/8) offraient des cours pour les primaires (entre 6 et 11 ans) et la moitié offraient des cours des cycles post-primaire et secondaire (entre 12 et 17 ans) selon les IC²¹. Enfin, il existait un établissement préscolaire sur le SAT 2, tandis qu'aucun établissement proposant des formations supérieures n'a été identifié comme utilisé par les habitants des SAT.

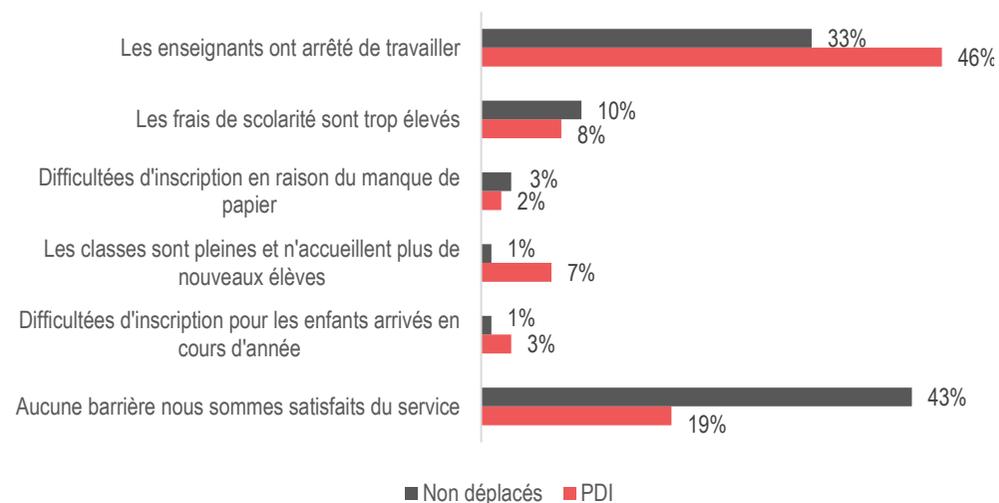
Cependant, l'accès aux services éducatifs des ménages PDI est relativement préoccupant. En effet, moins de la moitié des ménages enquêtés ont indiqué avoir accès à un établissement éducatif à distance de marche. La situation semble être bien meilleure parmi les ménages non déplacés, dont 82% ont rapporté y avoir accès. Les participants aux groupes de discussion des SAT 1, 2, 3, 4, 6 et 7 ont cependant souligné l'absence de discrimination au niveau de l'accès à l'éducation.

Fonctionnalité

Sur les 10 établissements scolaires enquêtés, 8 étaient fonctionnels, tandis que l'école du SAT 8 ainsi que le Collège d'enseignement général (CEG) de Sambissi n'étaient pas fonctionnels au moment de l'évaluation selon les IC. Les participants au groupe de discussion du SAT 8 ont rapporté que le vent avait endommagé la structure du bâtiment – le toit s'étant notamment envolé, rendant l'établissement plus fonctionnel. Concernant le CEG, les enseignants ont tous fui à cause de l'insécurité.

A noter que dans 6 des 8 groupes de discussion, les participants ont indiqué que les classes n'avaient pas encore commencées. Enfin, dans trois établissements scolaires, la structure était partiellement ou complètement occupée par des PDI au moment de la collecte de données. Il s'agissait du lycée départemental de Barsalogo, de l'école catholique Saint Joseph et de l'école primaire publique de Bollé. Les classes n'ayant pas encore repris au moment de la collecte de données, ces établissements étaient considérés comme fonctionnels. Néanmoins la présence de PDI pourrait entraver la reprise des classes en particulier dans les établissements cités précédemment. Dans

Graphique 10. Principale raison citée par les ménages pour expliquer les difficultés de scolarisation des membres en âge d'aller à l'école, par statut



5 établissements sur 8, ces problèmes préexistaient à l'installation des PDI dans la commune, notamment en ce qui concerne le manque de mobiliers (4) et de matériels scolaires (5).

Dans 8 établissements couverts par l'évaluation sur 8, les IC ont rapporté des problèmes. Le principal problème cité dans 6/8 établissements est le manque de matériel éducatif (notamment les livres)²². Sur 5 des 8 établissements, les IC ont également rapporté un manque d'enseignants et de mobilier de classe (type chaises et bureaux).

Une minorité de ménages seulement (43% des ménages non déplacés et 19% des ménages PDI) ont indiqué n'avoir aucune difficulté pour accéder à l'éducation. Un certain nombre de barrière a cependant été mis en évidence par les ménages enquêtés. La problématique du manque d'enseignants a ainsi été soulignée par les ménages, puisque 46% des ménages PDI et 33% des ménages non déplacés interrogés ont rapporté comme principale barrière d'accès à l'éducation le fait que les enseignants aient arrêté de travailler principalement en raison de l'insécurité dans la zone (menaces ou déplacements forcés).

21 Un même établissement pouvait proposer plusieurs cycles scolaires

22 Réponse à choix multiples, le total des pourcentages peut être supérieur à 100%



Les ménages non déplacés et PDI interrogés ont également rapporté des difficultés à payer les frais de scolarité et les coûts liés à l'éducation des membres en âge d'aller à l'école (respectivement 10% et 8%) tandis que 7% des ménages PDI interrogés ont indiqué que les classes étaient surpeuplées. Certains ménages non déplacés ont aussi rapporté des inquiétudes liées à l'insécurité dans la zone.

Globalement, l'accès des ménages à l'éducation semble s'être dégradé au cours des trois mois précédant la collecte. En effet, 40% des ménages non déplacés et 59% des ménages PDI interrogés ont rapporté une détérioration. Cette évolution est particulièrement préoccupante pour la sécurisation de l'éducation des ménages installés sur les SAT et une étude approfondie des causes de cette détérioration pourraient être pertinente.

Fréquentation

La capacité maximale moyenne des établissements scolaires de Barsalongo pris en compte par la présente cartographie était comprise entre 70 et 1200 élèves. Ainsi, tandis que l'école privée catholique Saint Joseph pouvait accueillir environ 70 élèves selon l'IC interrogé, le lycée départemental avait une capacité de 1 150 élèves et l'école primaire

Jean Paul II de 1 300 élèves.

La majorité des établissements avaient un nombre d'élèves inscrits au moment de la collecte de données les écoles inférieures à la capacité maximale possible (médiane respective de 330 et 520 élèves), alors que ces mêmes écoles n'ont pas de liste d'attente selon les IC. A noter cependant que dans l'école primaire catholique Saint Joseph l'IC a indiqué prévoir d'accueillir 350 élèves, soit 280 de plus que sa capacité maximale, et compterait 100 élèves sur liste d'attente. Dans 6 groupes de discussion sur 8, les participants ont indiqué qu'au moins une partie des enfants avaient pu être inscrits à l'école bien que les classes n'aient pour la plupart pas encore commencées.

De plus, les participants aux groupes de discussion semblaient indiquer une sur fréquentation des écoles qui n'est pas ressortie des données collectées auprès des IC, puisqu'ils ont rapporté des classes surpeuplées et certains enfants n'avaient pas pu être inscrits dans respectivement 3 groupes de discussion chacun. Le fait que beaucoup de cours n'aient pas encore commencé au moment de la collecte de données pourrait expliquer en partie ces informations divergentes.

Par ailleurs, le ratio médian d'élèves par professeur était de 44 au niveau des établissements scolaires cartographiés. Outre l'afflux de populations dans la commune, la peur d'exercer de certains enseignants pourrait expliquer ces ratios élevés.

Sécurité alimentaire

Les contraintes d'accès aux biens alimentaires semblent être importantes sur les SAT de Barsalogo puisque seulement 12% des ménages PDI et 21% des ménages non déplacés enquêtés ont rapporté avoir eu accès à suffisamment de nourriture au cours des trois mois précédant la collecte de données. De plus, 86% des ménages PDI et 71% des ménages non déplacés enquêtés ont rapporté une détérioration de leur accès à la nourriture au cours des trois mois précédant la collecte de données. L'épuisement des vivres est une préoccupation majeure des PDI installées sur les SAT selon les participants de 6 groupes de discussion sur 8. La principale raison avancée pour expliquer cette difficulté était le manque d'argent pour acheter de la nourriture (environ 4 ménages concernés sur 10 des deux communautés).

Toutefois, une différence notable existe entre les deux communautés au niveau des SAT : les ménages PDI interrogés semblent largement dépendant à l'aide alimentaire et ceux non déplacés semblent disposer d'une dépendance relativement plus limitée. En effet, la deuxième principale raison pour l'absence de couverture des besoins alimentaires

avancées par les ménages PDI concernés était l'absence de distributions alimentaires sur le SAT (27%). A l'inverse, 22% des ménages non déplacés concernés ont expliqué manquer de terres cultivables. A noter cependant qu'environ un ménage non déplacé sur dix liait le manque de nourriture à l'absence d'assistance alimentaire. En outre, la principale source alimentaire au moment de la collecte de données de deux tiers des ménages PDI enquêtés était l'aide alimentaire (humanitaire : 53% et gouvernementale : 14%), contre 3% des ménages non déplacés enquêtés. Ces derniers ont indiqué se nourrir principalement sur leur propre production agricole (47%), ainsi qu'en s'approvisionnant sur les marchés (30%).

Le manque de distributions alimentaires rapportée par les ménages PDI semble avoir été confirmé au niveau des groupes de discussion, puisque la majorité de participants ont rapporté dépendre de l'aide alimentaire pour couvrir leurs besoins. Enfin, ils ont rapporté que l'assistance alimentaire avait été réduite au cours des derniers mois, aussi bien en termes de fréquence de distribution que de quantités distribuées²³. Sur le SAT 4, les participants ont ainsi indiqué que la majorité des PDI n'avait obtenue

aucun aliment lors des dernières distributions.

Les besoins alimentaires sont donc particulièrement élevés sur les SAT. En effet, 98% des ménages PDI et 82% des ménages non déplacés ont rapporté l'assistance alimentaire comme leur besoin prioritaire au moment de la collecte de données. Bien que les ménages non déplacés bénéficient dans une moindre mesure d'assistance alimentaire, les besoins à cet égard semblent toujours importants.

Marchés

Fonctionnalité

La cartographie des services sociocommunautaires de base a permis d'identifier 3 marchés utilisés par les habitants des SAT de Barsalogo couverts par l'évaluation : le marché central de Barsalogo, le marché à bétail et le Yaars Nagraougo²⁴. Ces trois marchés sont fonctionnels, et aucun IC n'a indiqué de barrière à leur utilisation.

Le marché à bétail est ouvert 3 jours par semaine (mardi, mercredi, vendredi), tandis que le marché central et le Yaars sont ouverts tous les jours de la

semaine. Les marchés comptent entre 100 et 200 commerçants réguliers et sont utilisés à la fois par les communautés non déplacées et PDI.

Le marché central et le Yaars sont particulièrement fréquentés, avec en moyenne entre 250 et 500 utilisateurs journaliers, tandis que le marché à bétail est beaucoup plus limité : moins d'une cinquantaine d'utilisateurs en moyenne par jour. Cette faible fréquentation du marché à bétail pourrait s'expliquer par l'importance et la relative proximité du marché à bétail de la ville de Kaya.

Parmi les 30% de ménages non déplacés et les 5% de ménages PDI enquêtés rapportant s'approvisionner principalement en biens alimentaires sur les marchés, la grande majorité ont indiqué comme principale barrière les prix trop élevés (PDI : 100% ; non déplacés : 79%). Par ailleurs, 17% des ménages non déplacés interrogés ont rapporté des difficultés d'accès liées au manque de transport, tandis que 7% ont rapporté le manque de marché à distance de marche. La sécurité alimentaire des ménages semble donc corrélée en partie aux problématiques de déplacements, d'autant que 7% des ménages non déplacés ont



Tableau 5. Nombre de marchés dans lesquels les IC ont rapporté que les articles ménagers essentiels listés sont disponibles, sur les 3 marchés utilisés par les habitants des SAT de Barsalogo

Articles ménagers essentiels	Nombre de marchés où l'article est disponible
Aquatabs	1
Savon	3
Detergent	1
Brosse à dent	2
Dentifrice	2
Serviettes sanitaires	1
Couches	1
Nattes	2
Moustiquaires	1
Ustensiles de cuisine	1
Vaisselle	1
Bidons / jerricans	2
Couverture	3
Clous / Visses	0
Baches en plastique	3
Pole de bois	1
Corde	1
Matériel de construction d'abris	3
Lampe torche / solaire	3
Batterie	3
Vêtements / chaussures d'adultes	2
Habits d'enfants	2
Articles de toilettes	1

Tableau 6. Nombre de marchés dans lesquels les IC ont rapporté que les biens alimentaires listés sont disponibles, sur les 3 marchés utilisés par les habitants des SAT de Barsalogo

Biens alimentaires	Nombre de marchés où le bien alimentaire est disponible
Riz	3
Pâtes	1
Mais	1
Sucre	2
Oignons	2
Arachide et dérivés	2
Haricot (niebe)	2
Mil	2
Fruits et agrumes	2
Legumes	1
Huile de palme	1
Huiles végétales	1
Feuille de Baobab	2
Sel	2
Sorgho	2
Viande ou poisson	2
Oeufs	2
Collation (types biscuits)	1
Laits / produits laitiers	2
Soumbala	2

également rapporté avoir peur de se rendre aux marchés à proximité à cause de l'insécurité, tandis que 18% des ménages PDI enquêtés ont rapporté l'insécurité lors des déplacements comme étant la principale raison expliquant leur incapacité à couvrir leurs besoins alimentaires. Les déplacements à pied sur d'importantes distances peut constituer une problématique en matière de protection.

Approvisionnement des marchés

La majorité des biens alimentaires et des articles ménagers essentiels sont disponibles dans au moins un marché enquêté selon les IC. La seule exception est les clous et les vis qui n'ont été rapportés comme disponibles par aucun IC. En revanche, le savon était disponible dans l'ensemble des marchés. Comme évoqué précédemment, le déploiement de nombreux programmes d'hygiène suite à l'émergence de la crise de COVID-19 pourrait contribuer à expliquer cette importante disponibilité de savon au niveau des marchés. Les couvertures, le matériel de construction d'abris, les lampes torches et/ou solaires et les batteries sont également disponibles dans l'ensemble des marchés cartographiés, tout comme le riz.

A noter que les moustiquaires n'ont été rapportées comme disponibles par les IC que dans un marché identifié. Alors que le paludisme constitue l'un des principaux problèmes de santé des ménages enquêtés sur les SAT, la mise à disposition de moustiquaire semble particulièrement importante pour limiter la propagation de cette maladie comme souligné dans la section santé du rapport. Une participante du groupe de discussion sur le SAT 6 avait d'ailleurs souligné le besoin de moustiquaires au niveau du SAT.

Moyens de subsistance

Seuls 17% des ménages PDI interrogés ont déclaré avoir accès à au moins une activité génératrice de revenus (AGR) au moment de la collecte de données. Cette proportion est bien plus importante parmi la communauté non déplacée, où environ la moitié des ménages enquêtés ont rapporté pratiquer une AGR au moment de la collecte de données, bien qu'elle reste toutefois préoccupante. Par conséquent, 61% des ménages PDI et 65% des ménages non déplacés interrogés ont rapporté un besoin prioritaire en assistance pour le soutien aux moyens de subsistance et le développement d'AGR.

La principale source de revenu des ménages ayant indiqué accéder à des AGR est liée aux activités de commerce et de petit commerce (non déplacés : 67% ; PDI : 50%)²⁵. L'élevage (respectivement 27% des ménages non déplacés et 50% des ménages PDI) et l'agriculture (19% et 30%) sont également communs dans les SAT évalués de la commune de Barsalogo. Cependant, la faible disponibilité des terres cultivables sur les SAT ou à proximité (aucun ménage PDI et un tiers des ménages non déplacés interrogés ont rapporté avoir un accès au moment de la collecte) pourrait expliquer en partie le rôle moindre de l'agriculture et de l'élevage dans les SAT, comparé aux moyennes nationales²⁶. Cela a été confirmée par les participants aux groupes de discussion sur les SAT 1, 2, 3, 5 et 7, qui ont indiqué ne pas disposer de terres cultivables. Par ailleurs, des participants au groupe de discussion du SAT 8 ont rapporté que les ménages n'ayant pas pu fuir avec leurs animaux se trouvaient désormais en grande difficulté financière, d'autant que des risques sécuritaires empêchaient les hommes de se rendre hors des limites du SAT pour exercer des AGR

En outre, environ deux ménages sur dix des deux communautés ont rapporté avoir une partie de leur revenu basée sur des métiers du bâtiments. Enfin,

un tiers des ménages PDI interrogés ont indiqué vivre de la transformation de produits naturels et de l'exploitation et de la vente de production minière. L'importance de l'orpaillage dans la province de Sanmatenga pourrait expliquer l'importance de cette AGR parmi les ménages enquêtés.

Pratique de mouvements pendulaires

L'ensemble des ménages PDI enquêtés sur les SAT de Barsalogo ont rapporté ne pas réaliser de mouvements pendulaires pour cultiver dans leur localité d'origine, tandis que 2% ont indiqué réaliser des mouvements pendulaires dans le cadre d'autres AGR. Durant les groupes de discussion du SAT 5, les participants ont rapporté que certains PDI avaient réalisé des mouvements pendulaires vers leur localité d'origine pour cultiver mais qu'ils n'étaient pas revenus et n'avaient plus donné de nouvelles au moment de la collecte de données. Les incidents sécuritaires et les craintes des populations rapportés par les participants aux groupes de discussion pourraient expliquer la faiblesse des mouvements pendulaires depuis les SAT de la commune de Barsalogo.

²⁵ Réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut être supérieur à 100%

²⁶ Conseil national de la statistique, Plan national de développement économique et social (2016-2020), 2016

«A» Accès à l'information

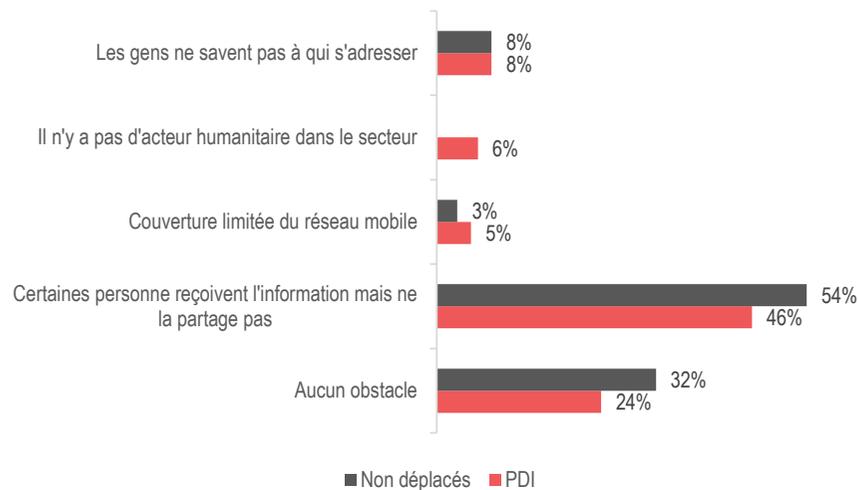


La principale source utilisée par les ménages (47%) et auprès des leaders communautaires PDI pour obtenir des informations relatives aux (46%).

infrastructures sociocommunautaires de base dans la ville de Barsalogo et au niveau de leur lieu d'installation était les leaders communautaires (47% des ménages PDI enquêtés)²⁷, suivis par les autorités locales et les fonctionnaires gouvernementaux (32%). Enfin, 8% des ménages PDI enquêtés ont identifié les travailleurs humanitaires comme leur principale source d'information sur les infrastructures et services sociocommunautaires. Parmi les ménages non déplacés enquêtés, environ la moitié ont rapporté trouver leurs informations auprès des autorités locales et fonctionnaires gouvernementaux

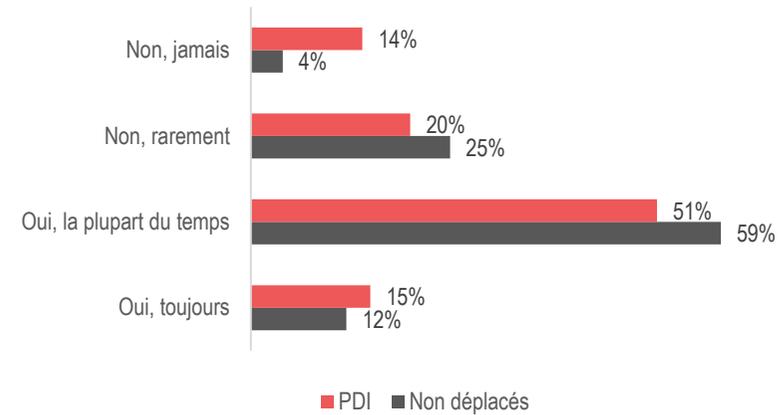
Près d'un tiers de ménages non déplacés et PDI enquêtés se sont appuyés sur les informations transmises par la radio, qui est ainsi le principal canal d'information. Les crieurs publics ont également un rôle clé à Barsalogo puisqu'ils étaient le principal canal d'information de 29% et 22% des ménages non déplacés et PDI, respectivement. Enfin, 22% des ménages non déplacés et 31% des PDI enquêtés ont rapporté recourir aux échanges directement en face à face.

Graphique 11. Principaux problème d'accès à l'information rapporté par les ménages enquêtés vivant dans les SAT de Barsalogo, par statut



²⁷ Les leaders communautaires sont principalement des chefs de village PDI installés dans les SAT (pour les PDI), des notables, des leaders religieux ainsi que des chefs de quartier

Graphique 12. Sentiment des ménages d'être suffisamment informés sur les décisions prises au niveau de leur SAT d'installation, par statut



Il existe plusieurs barrières d'accès à l'information pour les habitants des SAT étant donné que seuls 24% des ménages non déplacés et 32% des ménages PDI enquêtés ont rapporté ne rencontrer aucun obstacle pour accéder à de l'information sur l'assistance humanitaire disponible sur leur SAT. Parmi les ménages PDI enquêtés, 54% ont rapporté des lacunes de diffusion de l'information (« certaines personnes reçoivent l'information mais ne la partagent pas »). De même, 46% des ménages non déplacés enquêtés ont souligné ce problème. Par ailleurs, 8% des ménages non déplacés et PDI enquêtés ont rapporté ne pas savoir à qui s'adresser.

Protection

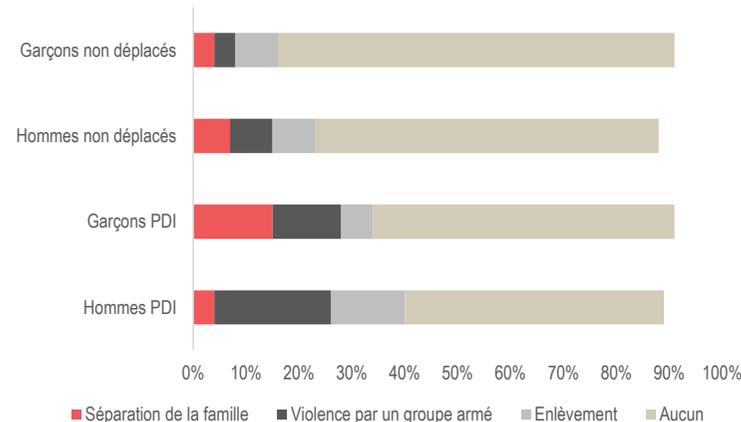
En milieu urbain, la forte densité de population et l'arrivée massive de personnes déplacées sur le SAT peuvent contribuer à accentuer les risques de protection existants, notamment en raison des abris surpeuplés et les personnes ainsi contraintes de dormir dehors. Néanmoins, 86% des ménages PDI et 82% des ménages non déplacés interrogés ont indiqué se sentir en sécurité sur leur lieu d'installation et environ les mêmes proportions (81% et 82%, respectivement) ont rapporté que leur sentiment de sécurité sur le SAT s'est amélioré au cours des 3 mois précédant la collecte de données. La durée de l'installation et l'absence d'incidents majeurs sur les SAT pourraient expliquer cette amélioration du sentiment de sécurité, notamment parmi la communauté PDI.

Toutefois, des incidents sécuritaires ont été à déplorer sur les SAT, puisqu'un quart environ des ménages interrogés dans les deux communautés ont indiqué que des abris étaient régulièrement cambriolés ou pillés. 8% des ménages PDI interrogés ont indiqué qu'il s'agissait de cambriolage des abris des PDI. En revanche une plus grande proportion de ménages non déplacés interrogés a identifié des pillages et cambriolages : 8% dans

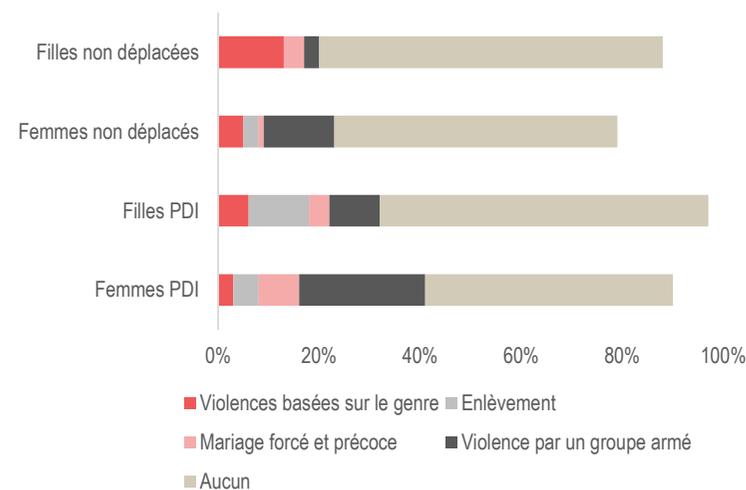
les deux communautés sans distinction, 8% visant particulièrement la communauté non déplacée et 3% visant spécifiquement les PDI. Par ailleurs, le SAT 3 semble être particulièrement touché, avec une majorité de ménages non déplacés rapportant un incident de ce type.

Il a également été demandé aux ménages enquêtés quelle était leur principale préoccupation en matière de protection, désagrégée par groupe d'âge et de sexe²⁸. Pour l'ensemble des groupes concernés, au moins la moitié des ménages enquêtés ont rapporté n'avoir eu aucune préoccupation en matière de protection. Il semble qu'une plus grande proportion de ménages PDI interrogés avaient des inquiétudes en matière de protection que les ménages non déplacés. En outre, la peur des violences perpétrées par les groupes armés, notamment les assassinats et les pillages, constituait l'une des principales inquiétudes de l'ensemble des groupes enquêtés. Ainsi 25% des ménages PDI et 14% des ménages non déplacés interrogés le rapportaient comme principale inquiétude des femmes, tout comme 22% des ménages PDI enquêtés le rapportait comme principale préoccupation des hommes. Pour ces trois catégories, il s'agissait donc de la principale préoccupation en matière de protection.

Graphique 13. Principaux problèmes de protection des membres du ménage de sexe féminin rapportés par les ménages interrogés, par statut et âge



Graphique 14. Principaux problèmes de protection des membres masculins du ménage rapportés par les ménages interrogés, par statut et âge



²⁸ Les outils utilisés n'ont pas été créés pour appréhender en profondeur les difficultés rencontrées par les ménages PDI en matière de protection. Néanmoins, une évaluation dédiée sur ce thème pourrait permettre de mieux comprendre les besoins des ménages suite aux potentiels traumatismes subis par une partie voire dans certains cas la totalité des membres qui ont fui des violences dans leur localité d'origine.



Cohésion sociale

Les relations entre les communautés PDI et non déplacées étaient globalement bonnes, avec une collaboration positive, au moment de la collecte de données, comme rapportés par plus de huit ménages sur dix interrogés. Dans la communauté PDI, les 7% de ménages restant ont indiqué que les relations étaient neutres, avec aucune information particulière à signaler. Néanmoins, 5% des ménages non déplacés interrogés ont rapporté que les relations étaient fragiles entre les deux communautés, notamment à cause de l'existence de tensions autour de l'accès aux services et aux infrastructures sociocommunitaires de base (4%) ainsi qu'à l'égard des nouveaux arrivants (1%).

L'existence de tensions intra et intercommunautaires sur les SAT a été confirmée par les participants aux groupes de discussion. Dans les SAT 2 et 6, les participants ont indiqué des tensions importantes entre les femmes des communautés non déplacées et PDI au niveau des points d'eau²⁹. Selon ces participants, les femmes PDI seraient discriminées par la communauté non déplacée, voire dans certains cas injuriées. Par ailleurs, les participants au groupe de discussion du SAT 8 ont rapporté que

les hommes ne pouvaient pas sortir des limites du SAT en raison de tensions intercommunautaires importantes. De plus dans le SAT 6, les participants au groupe de discussion ont indiqué : "nous [les PDI] ne pouvons que nous plier aux volontés des hôtes pour un meilleur vivre ensemble". Bien que cela laisse supposer une bonne entente entre les deux communautés, ce discours semble également induire l'existence d'une hiérarchie informelle entre les PDI et les non déplacés.

Des tensions existent également entre les PDI, en particulier au sein des ménages polygames entre les co-épouses selon les participants de cinq groupes de discussion. Le nombre important de personnes au sein d'un même abri contribuerait à renforcer ces tensions. Enfin, des tensions existent également lors des distributions alimentaires et ont été particulièrement soulignées par les participants au groupe de discussion du SAT 8.

Il existe différents modes de gestion des conflits sur les SAT selon les participants aux groupes de discussion, mais la majorité promeut la médiation et le pardon (6/8). Les PDI se tournent vers

les responsables coutumiers (SAT 1 et 3), les responsables humanitaires les gestionnaires des SAT (SAT 1, 6 et 8). Enfin, les personnes âgées, considérées comme plus sages, peuvent également être consultés (SAT 2 et 7).

²⁹ Les participants aux groupes de discussion appartenaient uniquement à la communauté PDI

La crise de déplacement, qui a débuté en janvier 2019, est une priorité pour les acteurs programmatiques locaux (autorités locales, OSC, acteurs humanitaires, mais aussi acteurs de développement, services techniques, partenaires financiers). Ainsi, leurs activités ont été réorientées, notamment dans le cas des OSC.

Plusieurs raisons expliquent que la crise soit devenue une priorité selon les IC : d'une part, le grand nombre de villages affectés dans la commune par les déplacements et le nombre très importants de

PDI constituent des facteurs de déstabilisation pour l'équilibre local. D'autre part, les PDI qui s'installent sont souvent très démunis ; cela demande donc beaucoup d'effort à la population non déplacées qui les aide lors de leur arrivée dans les centres urbains. La pression s'accroît sur les ressources et sur l'accès aux services sociocommunautaires de base pour toutes les communautés, notamment concernant l'accès à l'eau semble.

Graphique 15. Principal interlocuteur des ménages vivant sur les SAT en cas de plainte concernant les infrastructures sociocommunautaires de base, par statut



Autorités locales³⁰

Les autorités locales ont un rôle clé dans la réponse à la crise de déplacement dans la commune de Barsalogo. La préfecture supervise l'application des directives nationales au niveau départemental, tandis que l'action sociale agit au niveau de la commune. Cette dernière gère notamment l'accès aux espaces et à l'eau. Les autorités locales sont également les garants de la sécurité des populations dans leur zone d'influence respective, et les principaux organisateurs de l'installation des PDI sur les SAT.

Pour agir concrètement sur le terrain, l'action sociale a développé un plan de réponse local venant s'ajouter aux directives et aux plans d'action départementaux, notamment coordonnés par le Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR). En complément, les autorités locales et les acteurs humanitaires se rencontrent mensuellement lors du cadre de concertation départemental pour discuter des évolutions de la crise et du plan de réponse.

Défis évoqués

ABA | BURKINA FASO

Commune de Barsalogo

Les IC des autorités locales ont rapporté le besoin de renforcement de réponse coordonnée au niveau nationale pour limiter les effets de la crise de déplacements actuelle sur la commune de Barsalogo. L'aspect sécuritaire de cette réponse a été cité comme un axe prioritaire dans le cadre d'une réponse nationale.

Les IC des autorités locales ont aussi identifié certaines limites au niveau du processus de coordination actuellement en cours à Barsalogo. La réponse à la crise dans ses composantes humanitaires et publiques a ainsi été qualifiée d'insuffisante par l'IC de l'action sociale, tandis que l'IC de la préfecture parle de "coordination au ralenti".

Société civile

Les organisations de la société civile de la commune de Barsalogo ont un rôle programmatique selon les IC, notamment via la mise en œuvre d'assistance multisectorielle pour les PDI, mais aussi auprès des populations non-déplacées. Elles s'efforcent également de jouer le rôle d'intermédiaire entre les populations et les autorités compétentes lorsque cela est nécessaire. Un accent particulier a aussi été mis sur le développement de programmes de sensibilisation et de médiation

³⁰ Les autorités locales interrogées dans le cadre de cette évaluation travaillaient au sein de la préfecture et de l'Action Sociale. Les données rapportées dans cette section concernent donc ces acteurs sauf si spécifié différemment.



entre les communautés. Les tensions inter et intracommunautaires identifiées au niveau des SAT ainsi que les risques de protection rapportés par les ménages interrogés et les participants aux groupes de discussion confirment les besoins importants autour de ces problématiques.

Défis évoqués

Bien que selon les IC de l'action sociale et de la préfecture, plusieurs directives existent, il semblerait que les membres des OSC ne connaissent pas systématiquement l'existence de ces dernières. De ce fait, les IC des OSC ont souligné le manque de directives claires et de plans d'action ainsi que les faiblesses d'encadrement des activités sur le terrain. Ils ont également fait état de leur souhait d'être plus impliqué dans les mécanismes décisionnels, notamment via une meilleure diffusion des informations entre les différents acteurs humanitaires. En effet, les OSC sont parfois conviés dans les réunions de concertation des acteurs terrains mais leur participation n'est pas systématique et un IC interrogé a rapporté que son OSC n'avait jamais avoir été invitée à y participer. Cela laisse supposer qu'il existe des défis de coordination à relever pour une meilleure intégration de l'ensemble des acteurs

du tissu local comme souligné par les IC membres des autorités locales.

Enfin, les OSC ont des moyens financiers très limités selon les IC, en particulier considérant l'ampleur de la crise actuelle. La mise en place de soutien logistique et de renforcement des capacités a été citée comme un axe de développement pour garantir l'efficacité des programmes mis en place par les OSC de Barsalogho.

Perception des ménages

Environ la moitié des ménages enquêtés dans les deux communautés ont rapporté avoir le sentiment de ne pas avoir été consulté et n'avoir aucune influence sur le processus décisionnel sur les infrastructures sociocommunautaires de base dans les environs de leur SAT d'installation. Par ailleurs, environ deux ménages sur dix ont indiqué avoir le sentiment de ne pas avoir la capacité d'influencer ce processus, bien qu'ils aient été consultés.

Les principaux acteurs impliqués dans la prise de décision au niveau des SAT selon les ménages

enquêtés sont la municipalité et les conseillers municipaux (non déplacés : 70% ; PDI : 51%), les leaders communautaires (non déplacés : 45% ; PDI : 36%) et les présidents du conseil villageois de développement (CVD) ; (non déplacés : 44% ; PDI : 25%). Les gestionnaires de services sont également des acteurs clés pour environ trois ménages interrogés sur dix dans les deux communautés. Il faut également souligner que 41% des ménages PDI enquêtés ont indiqué que les acteurs humanitaires étaient impliqués dans les prises de décisions.

Les ménages ont également été interrogés sur l'interlocuteur principal vers lequel ils se tourneraient en cas de plainte concernant une infrastructure sociocommunautaire de base. Environ un tiers des ménages enquêtés contacteraient en priorité vers les chefs communautaires. La police et la gendarmerie constituent l'interlocuteur principal de 19% des ménages PDI interrogés, alors que 29% des ménages non déplacés interrogés ont indiqué la municipalité.

Aucun ménage PDI enquêté n'a rapporté ne pas avoir besoin d'assistance, tandis que cela ne concernait que 1% des ménages non déplacés enquêtés. Cela a été confirmé par les IC des autorités locales et des OSC qui ont souligné des besoins multisectoriels très importants au niveau de la commune de Barsalogho.

Dans tous les SAT de la commune enquêtés à l'exception du SAT 4, des ménages PDI ont rapporté avoir bénéficié d'une assistance humanitaire au cours des trois mois précédant la collecte de données. Les différences sont par ailleurs très marquées entre les communautés non déplacées et PDI. Ainsi, 25% des ménages non déplacés enquêtés ont pu bénéficier d'une assistance au cours des trois mois précédant la collecte de données, contre 63% des ménages PDI.

Mode d'administration de l'assistance

La quasi-totalité des ménages assistés des deux communautés ont reçu une assistance en nature, de type distribution alimentaire ou de matériel, et réparation d'abris. Ensuite, 5% des ménages PDI assistés ont rapporté avoir reçu une assistance sous forme de transfert monétaire. Aucune assistance de

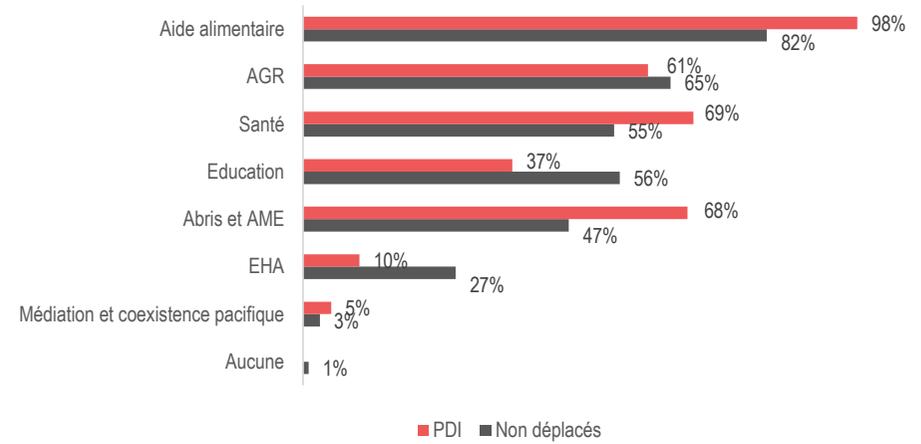
type formation professionnelle n'a été rapportée par les ménages.

Secteur de l'assistance

Le principal type d'assistance reçue au cours des trois mois précédant la collecte de données par les ménages PDI et non déplacés est une aide alimentaire (respectivement 84% et 88% de ceux ayant bénéficié d'une assistance). En outre, 42% de ces ménages PDI et 50% de ces ménages non déplacés ont pu bénéficier d'une assistance en matière de santé. Enfin, 32% des ménages PDI et 29% des ménages non déplacés assistés ont rapporté l'avoir été en abris et AME, dont la totalité de ceux sur le le SAT 2.

Il semble important de souligner que malgré les besoins prégnants identifiés en EHA, seuls 3% des ménages PDI et 4% des ménages non déplacés ont rapporté avoir bénéficié d'une assistance dans ce domaine. La nature de l'assistance qui vise la mise en place d'infrastructures notamment et non un ménage spécifiquement pourrait expliquer ce faible pourcentage de réponse.

Graphique 16. Types d'assistance humanitaire dont les ménages vivant sur les SAT ont rapporté avoir besoin en priorité, par statut³²



Assistance rapportée par les acteurs humanitaires sur les SAT

Des activités d'assistance ont effectivement été mises en place au niveau des SAT, notamment par les acteurs humanitaires³¹. Des distributions alimentaires ont lieu dans l'ensemble des SAT pour les PDI. Depuis septembre 2020, des programmes de protection de l'enfance et de lutte contre les violences basées sur le genre ont aussi lieu dans deux SAT. Sur le SAT 8, un programme de dépistage de la malnutrition et de supplémentation en vitamines et micronutriments a été mis en place

par MSF en novembre 2020. Sur le SAT 5, les PDI ont bénéficié d'assistance AME via distribution et transfert monétaire. En EHA, domaine où les besoins sont forts, l'action sociale a effectué une distribution d'aquatabs sur le SAT 8 tandis que des ONG ont réalisé des sensibilisations sur deux autres SAT. Deux latrines ont aussi pu être construites sur les SAT 2 et 3 par OXFAM

Satisfaction vis-à-vis de l'assistance

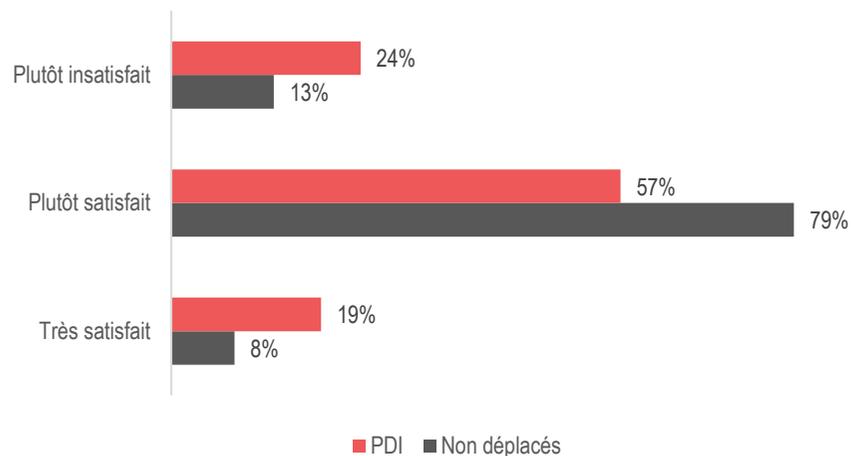
Les ménages assistés au cours des trois mois précédant la collecte de données ont globalement

³¹ Données issues de l'évaluation réalisée par ACTED sur les SAT en septembre 2020

³² Réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%



Graphique 17. Satisfaction rapporté par les ménages vis-à-vis de l'assistance reçue parmi les ménages ayant bénéficié d'une aide et par statut³³



rapporté avoir été satisfaits de l'assistance reçue. En effet, plus des trois quarts des ménages (non déplacés : 87% ; PDI : 76%) ont indiqué être plutôt satisfaits ou très satisfaits. En revanche, 24% des ménages PDI et 13% des ménages non déplacés se sont dit plutôt insatisfaits de l'assistance reçue.

La principale raison donnée par les ménages non déplacés insatisfaits pour expliquer ce mécontentement est le fait que l'assistance n'est pas disponible en quantité suffisante (67%). Pour les ménages PDI enquêtés, l'insatisfaction est principalement due au fait que l'assistance ne vise pas les personnes les plus vulnérables

(50%). Un quart de ces ménages PDI ont également rapporté qu'il est difficile de recevoir de l'information sur l'assistance disponible. Enfin, 13% des ménages PDI insatisfaits ont indiqué que l'assistance n'est pas disponible en quantité suffisante, et qu'elle est trop irrégulière.

Durant les groupes de discussion, les participants ont également exprimé une certaine insatisfaction concernant l'assistance en abris reçue, comme mentionné précédemment. Selon eux, il est de plus en plus difficile de recevoir des tentes et il existe des problèmes de transparence pour l'obtention des abris.

³³ Données indicatives

Conclusion

L'évaluation territoriale réalisée dans les SAT de la commune de Barsalogo a permis d'obtenir des informations sur les besoins prioritaires des ménages et les défis auxquels sont confrontés les acteurs locaux.

La majorité des ménages PDI se sont installés sur les SAT de Barsalogo il y a un an ou plus. Les installations relativement durables des ménages déplacés sur les SAT, et l'absence de projet de retour imminent vers les localités d'origine en raison de l'insécurité, nécessitent de penser une réponse intégrée au nexus humanitaire-développement. D'une part, les ménages et les participants aux groupes de discussion ont souligné **des besoins urgents pour une réponse humanitaire soutenue en matière d'accès à l'alimentation et à l'eau**. En complément, la reprise d'activités de développement, notamment de **soutien aux AGR** aujourd'hui inaccessibles pour la plupart des ménages vivant sur les SAT, semble un élément clé pour les ménages afin d'éviter la déstabilisation durable des dynamiques préexistantes dans la commune de Barsalogo. **Le renforcement de la coordination entre les acteurs programmatiques et les instances locales** a aussi été souligné lors

de l'évaluation comme un axe d'amélioration pour l'efficacité de la réponse dans la zone.

En outre, la pression démographique au niveau des SAT suite aux arrivées massives de PDI a résulté en une importante expansion urbaine, additionnée à un **surpeuplement des abris d'urgence des PDI**, selon les analyses satellitaires et les enquêtes réalisées. La pression au niveau des infrastructures et des services sociocommunautaires de base semble aussi importante, notamment sur les points d'eau, les latrines et les établissements scolaires. Ainsi, moins de la moitié des ménages PDI ont rapporté l'existence d'un établissement scolaire à distance de marche. De plus, les ménages vivant sur les SAT ont rapporté plusieurs barrières pour accéder aux services éducatifs, notamment les coûts liés à l'éducation et la surpopulation des écoles. De même, les fortes fréquentations des points d'eau contraignent la vie des ménages sur les SAT. **Le temps d'attente et les tensions intercommunautaires y sont particulièrement importants** selon les ménages enquêtés et les participants aux groupes de discussion.

En ce qui concerne les marchés, l'approvisionnement demeure relativement satisfaisant malgré l'insécurité dans la zone. Toutefois, de nombreux ménages ont indiqué lors de l'évaluation **dépendre de l'assistance alimentaire par manque de moyens financiers** pour s'approvisionner sur les marchés. Le développement d'AGR préconisé par les IC permettrait de renforcer l'accès des ménages aux biens alimentaires en leur fournissant les moyens de s'approvisionner directement sur les marchés.

Enfin, des services de santé variés sont disponibles, directement implantés au sein des SAT (notamment des centres de santé avancés mis en place par des ONG) ou au sein du centre hospitalier de la ville. Le maillage important des centres de santé permet à la quasi-totalité des ménages vivant sur les SAT d'accéder à des soins de santé adéquats lorsque cela est nécessaire. Néanmoins, **l'importance des cas de paludisme, de diarrhée, de conjonctivite et de jaunisse** est à considérer pour la mise en œuvre de programmes de santé dans la ville.

Enfin il est important de rappeler que l'analyse d'images satellites a permis d'identifier un étalement urbain à l'ouest de la ville de Barsalogo, composé

ABA | BURKINA FASO

Commune de Barsalogo

en partie de tentes sahéliennes et d'abris d'urgence, qui semble indiquer l'installation de ménages PDI. Les résultats présentés dans ce rapport ne concernent pas les conditions de vie ni les besoins spécifiques des ménages vivant dans cette zone. **Son inclusion dans de futures évaluations pourrait informer les partenaires sur la présence de PDI et les besoins potentiels d'assistance de ces ménages.** En outre le développement d'évaluations portant sur les flux de déplacés et sur la situation spécifique des ménages dirigés par une femme pourrait contribuer à appréhender plus précisément les conditions de vie sur les SAT de Barsalogo. De même, la mise en place d'outils de suivi des expériences des utilisateurs des infrastructures pourrait constituer un socle intéressant pour approfondir la présente évaluation.

